

**A**nnée particulière que cette année 2021, le Covid est encore là, il a atteint des personnes accueillies et aussi des salariés de la Clède. Il a fallu protéger et réorganiser.

Année particulière aussi car notre Directeur Michel BOUQUET prend sa retraite fin 2021. Le « tuilage » avec Nicolas FERRAN qui va prendre sa succession a permis d'organiser la transmission dans une sérénité et dans une confiance fort appréciable.

Malgré les contraintes du COVID, les équipes ont mis en œuvre de nouvelles réponses pour les personnes accueillies ou accompagnées. Merci à elles !

Sur Anduze, les actions mises en place par « Les Ricochets » sont bien reconnues par la population.

Notre gestion financière est toujours aussi rigoureuse, elle est reconnue par les financeurs.

Quelques mots encore pour Michel BOUQUET, la fête en son honneur nous permettra de le remercier pour l'esprit d'inventivité qu'il a fait régner tout au long de sa carrière.

La relève est là, nous continuerons avec Nicolas FERRAN, avec les équipes, avec les membres du Conseil d'Administration, à mettre en œuvres les services, les soutiens et les accompagnements pour celles et ceux qui en ont besoin.

Roselyne BECUE AMORIS  
Présidente de l'association

|                                                                                                                |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| La Clède change de Cap mais pas de direction                                                                   | 2  |
| Service d'Accueil de Jour des Exclus                                                                           | 3  |
| Service de prévention et de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales                           | 5  |
| Stages de responsabilisation pour la prévention et la lutte contre les violences au sein du couple et sexistes | 7  |
| Pôle asile et intégration des étrangers                                                                        | 8  |
| Service Hébergement Montbounoux                                                                                | 13 |
| Service Hébergement FAS                                                                                        | 15 |
| Logement d'Abord                                                                                               | 17 |
| Service Logement                                                                                               | 18 |
| Pensions de Famille                                                                                            | 20 |
| Pôle Santé : ACT et LHSS                                                                                       | 22 |
| Ressourcerie                                                                                                   | 24 |
| Centre Social « Les bancs publics »                                                                            | 26 |
| La Maison des Familles                                                                                         | 28 |
| Ateliers sociolinguistiques et Citoyenneté                                                                     | 30 |
| Les Ricochets de la Clède                                                                                      | 32 |
| Parole aux usagers                                                                                             | 34 |
| Les services transversaux                                                                                      | 35 |
| La crise sanitaire de la COVID                                                                                 | 37 |
| Synthèse Chiffrée                                                                                              | 39 |

## ACTUALITÉ

---

### La Clède change de direction mais pas de cap !

L'année 2021 aura été une année charnière dans l'histoire de notre association. C'est avec une immense joie que j'ai eu la chance de rejoindre l'équipe de direction en prévision du départ à la retraite du directeur général, Michel Bouquet.

Une année particulièrement intense au cours de laquelle j'ai pu constater l'engagement et le professionnalisme de l'ensemble des salariés de notre association pour faire vivre un projet associatif qui fait de l'émancipation individuelle la pierre angulaire de notre travail.

La précarisation rampante et les dynamiques d'exclusion qui s'y rattachent nécessitent une adaptation constante de nos réponses. La culture de l'innovation face à des besoins sociaux peu ou mal couverts irrigue l'ensemble de nos services: accès aux soins, au logement, à l'emploi, à la culture, à une citoyenneté pleine et entière.

Le défi est immense et appelle à l'humilité. Mais les énergies sont là!

Le présent rapport d'activité illustre la diversité des actions menées au sein de notre association et la profondeur de notre engagement. Il témoigne de la capacité de nos équipes à garder le cap auprès des plus fragiles. Qu'elles en soient toutes remerciées.

Beaucoup reste à faire. Mais nous n'aspérons pas au repos.

Nicolas FERRAN



## GRAND ANGLE

### Un paradoxe : Être jeune et avoir besoin de temps

Répondre aux urgences et aux besoins exprimés par les jeunes quand cela est possible est une partie de notre mission. Nous leur proposons également notre aide pour construire ou consolider leur parcours d'insertion avec un travailleur social.

#### Passer du besoin urgent au désir d'insertion

Le jeune et le professionnel vont consacrer du temps pour cela. Nous essayons de mettre en place une dynamique relationnelle qui favorise le fait que le jeune puisse prendre ce temps pour lui. L'accompagnement proposé va avoir vocation, dans cette durée qui est en général plus longue que ce qu'ils voudraient, à passer du besoin au désir, de l'urgence au projet. C'est une élaboration nécessaire pour qu'ils se prennent en charge et s'autonomisent le plus durablement possible. La relation se veut éducative : écouter, accorder de l'attention, échanger, proposer, créer du lien. On essaye qu'il n'y ait pas de temps perdu mais des temps consacrés à faire ensemble, à responsabiliser, à faire grandir, à définir des étapes dans la réalisation des démarches. Il y a beaucoup de

pédagogie nécessaire notamment pour les procédures administratives mais pas seulement. Il y a des moments agréables, d'autres moins ! Nous essayons de faire en sorte que l'énergie positive dans cette relation d'aide puisse leur apporter une capacité d'initiative, qu'ils puissent libérer une confiance acquise pour avancer.

#### Aider le jeune à s'engager dans son parcours

Nous essayons de faire preuve de bienveillance mais aussi de méthode car les démarches à entreprendre exigent que le jeune se positionne un minimum dans un engagement pour lui-même. Quand il trouve des repères dans cette relation qui comporte quelques exigences, il peut avancer en dépit des attentes, des frustrations à s'occuper de problèmes ; on peut mettre en place des solutions. Les entretiens et les interventions avec ou sans rendez vous, à partir de l'accueil du jour ou du Service Accueil et Orientation, sont nombreux et se font à la demande du jeune ou du travailleur social.

## ACTUALITÉ

### Aller vers : mise en œuvre d'un accueil de jour mobile

L'association, dans le cadre du CPOM signé avec les services de l'Etat, va compléter l'intervention du Saje en mettant en place un Accueil de jour mobile.

Il s'agira de proposer des services d'accueil de jour et SAO sur les territoires ruraux.

Pour cela, 2022 sera une année intermédiaire qui nous permettra de : rencontrer des acteurs de territoires, élaborer un diagnostic (connaissance des publics, besoins, attendus, modalités de travail...), élaborer une méthode d'intervention, mettre en place un comité technique, créer des outils de suivi, communiquer sur l'action...

Là encore, une attention particulière sera portée au public « jeunes ».

Éléments chiffrés

120 jeunes reçus : 77 hommes, 43 femmes

79 nouvelles personnes en 2021

111 sont domiciliés

84 fréquentent l'accueil de jour

11 ont intégré la garantie jeune

Très majoritairement, les jeunes reçus au Saje sont :

- Exposés à des situations de risque
- En rupture familiale et sociale

## IDÉES

**Action avec les restos du cœur**

« *Les bras du cœur* »

**A** l'occasion d'une rencontre avec l'association les Resto Du Cœur d'Ales, la présidente nous a fait part de leur difficulté à recruter des bénévoles. La crise sanitaire semble avoir eu des effets sur leur organisation. Dans nos échanges, il apparaît une pénurie de main d'œuvre, notamment pour le déchargement des camion le lundi matin, jour de la livraison des denrées.

Dans le cadre de nos missions, l'accueil de jour oriente vers cette association pour faire bénéficier des colis alimentaires d'urgence aux personnes sans domicile fixe que nous accueillons.

Dans le même esprit qu'un projet que nous avons monté à l'attention des jeunes « Ne me donne pas, je bosse », nous avons suggéré à « l'Association Les Restos du Cœur » de constituer une petite équipe au sein de l'accueil de jour pour leur apporter du soutien et de l'aide.

Cette proposition a enthousiasmé les responsables des « Resto du Cœur » et des personnes accueillies au Saje ont été intéressées pour participer à cette action.

**Déroulement :**

Nous avons présenté cette démarche auprès de 4 personnes accueillies au sein de l'accueil de jour. Cette mini-équipe pourra évoluer au fil du temps.

Chaque lundi, à 8 heures du matin, l'équipe a été conduite au siège de l'Association Les Restos du Cœur. Après un café de bienvenue distribué par les bénévoles, le déchargement s'organise en binôme.

Après une matinée de déchargement, de rangement dans les rayons, les personnes reçoivent en échange un colis alimentaire très achalandé avec des aliments choisis par eux.

## SOCIÉTÉ

**Inscriptions sur les listes électorales**

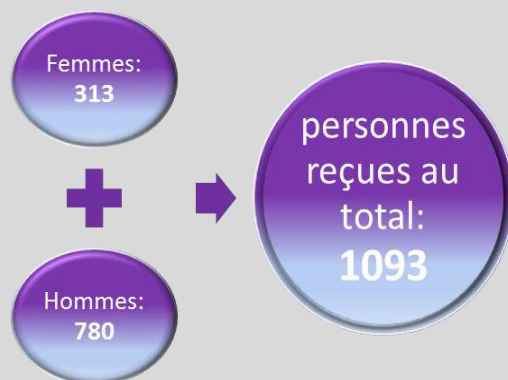
**L**'équipe éducative a souhaité sensibiliser et informer les domiciliés de la possibilité de s'inscrire sur les listes électorales. Une affiche a été conçue pour expliquer comment procéder, où aller s'inscrire et avec quels documents.

Aux demandeurs, domiciliés de plus de 6 mois, nous avons établi une attestation indiquant leur rattachement administratif sur notre service. Nous avons fourni un photocopie de leur domiciliation ainsi que celle de leur pièce d'identité.

En fin d'année, une dizaine de personnes se sont inscrites en mairie et recevront leur carte d'électeur prochainement.

L'équipe a réalisé une sensibilisation à l'exercice des droits de vote et d'élection afin que les personnes SDF puissent participer pleinement au processus démocratique, pour pouvoir voter aux élections présidentielles les 10 et 24 avril 2022.

Éléments chiffrés



**822 personnes domiciliées**

**8623 passages pour retraits de courriers**

**9107 passages sur l'accueil de jour**

**1555 douches, 2158 lessives**

**6614 petits déjeuners**

## DOSSIER

### L'accès au logement: un parcours pas toujours simple

L'accès à un nouveau logement est un événement important dans une vie. C'est généralement la concrétisation d'un projet, construit, élaboré dans le temps.

**Les phénomènes de violences conjugales viennent mettre à mal ces représentations de l'accès à un nouveau « chez soi ».**

En effet, un grand nombre de femmes prises dans des contextes de violences conjugales n'ont pas d'autre choix que de fuir le domicile du couple pour assurer leur sécurité ainsi que celle de leurs enfants.

Pour certaines, il s'agira d'un départ précipité, d'une nécessaire mise en sécurité vers un membre de la famille, un proche ou un centre d'hébergement spécialisé.

Pour d'autres, le départ sera un peu anticipé. Celles-ci ont pu bénéficier d'un certain relâchement du contrôle exercé par leur agresseur et donc d'un minimum d'espace/temps pour s'organiser. Ces femmes victimes de violences ont, pour la majorité d'entre elles, eu la possibilité de bénéficier d'un soutien provenant d'un travailleur social, d'un professionnel de santé ou d'un tiers.

Dans tous les cas, elles ne quittent pas leur logement par choix, mais par obligation. Laissant, la plupart du temps, une grande partie de leurs effets personnels et de leur mobilier derrière elles.

Sans oublier les enfants, qui doivent se séparer de leur chambre, de leurs jouets, de leurs repères.

Une fois en sécurité, éloignée de l'auteur des violences, mais pas encore tout à fait « réparée » des nombreuses conséquences liées aux violences subies, viendra le temps de s'engager dans le parcours, non dénué d'obstacles, de la recherche d'un nouveau logement.

Nous savons, aujourd'hui, que les phénomènes d'emprise et de domination exercés pendant plusieurs années ont des effets dévastateurs sur les victimes. Privées de liberté, de libre arbitre et de prise de décisions, elles ont dû s'adapter, se soumettre à leurs agresseurs en usant de multiples stratégies

afin d'éviter « la crise », le passage à l'acte violent.

Cette existence vue sous le prisme d'un seul individu, cette adaptation constante, va avoir pour conséquence de diminuer la victime dans ses capacités à prendre des décisions. Définir un projet de vie, faire ses propres choix, lorsqu'on a perdu une partie de sa propre identité ne va pas de soi...

**Premier choix à faire, première décision à prendre : logement social ou logement du parc privé ?**

Si les bailleurs sociaux respectent le caractère prioritaire du traitement des dossiers permettant l'accès à leurs logements en raison de leurs statuts de victimes de violences familiales, il n'en reste pas moins qu'il est parfois impossible de réunir rapidement tous les documents nécessaires à la constitution des dossiers. C'est pourquoi bien souvent, les recherches se dirigent parallèlement vers les logements du parc privé.

Cependant, l'un des impacts de la stratégie de l'agresseur sur sa victime est de créer les facteurs favorisant l'isolement. La couper du monde extérieur, de sa famille et de ses proches afin de porter sans risque ses attaques.

**Or, s'aventurer dans la recherche d'un logement dans le parc privé sans une personne qui se porte caution pour vous et avec comme revenu le RSA peut s'avérer éprouvant. Heureusement, il existe des dispositifs d'aide facilitant l'entrée dans un nouveau logement. Bien sûr, si le chemin est long, le gain obtenu est inestimable. Recouvrer sa liberté et vivre en sécurité.**

Progressivement, avec du soutien et une prise en charge adaptée, les stigmates et les réminiscences des traumatismes s'estomperont, la confiance et l'estime de soi seront restaurées et viendra ce jour où elles pourront faire face à leurs bourreaux sans ressentir la moindre peur.



## HOROSCOPE

### Perspectives 2022

L'activité du service d'aide aux victimes de violences conjugales et intrafamiliales continue de se développer. Tant sur la mise en œuvre de nouveaux dispositifs comme l'intervention mobile, que sur le nombre de personnes accompagnées.

Cependant, cela fait longtemps qu'un certain nombre de personnes accueillies sur le service est en recherche d'un **espace thérapeutique collectif de type « groupe de parole »** dédié aux femmes victimes de violences conjugales. Jusqu'alors cela n'existait pas sur notre territoire et nous n'avions pas trouvé les moyens humains et financiers pour satisfaire cette demande.

Sur 2022, un tel espace devrait voir le jour au sein de nos locaux!

En effet, nous avons rencontré à plusieurs reprises une psychologue clinicienne, très engagée en matière de lutte contre les violences faites aux femmes, afin de

travailler conjointement sur un projet d'accompagnement thérapeutique collectif. Cette psychologue devrait donc animer un atelier sur l'estime de soi deux fois par mois, destiné à des femmes (entre 6 et 10 personnes) qui ont été ou qui sont encore victimes de violences.

Nous savons que certaines personnes ont le souhait et le besoin de bénéficier également d'un suivi thérapeutique individuel. Mais parfois, elles n'ont pas le budget pour y accéder.

Nous avons donc le souhait de proposer quelques heures de suivi individuel pour ces personnes, toujours encadrées par la même psychologue et au sein de nos locaux.

C'est donc un outil supplémentaire participant à la prise en charge et au processus de reconstruction des personnes accompagnées qui devrait se mettre en place dans le courant de l'année 2022.

## TERRITOIRE

### Les rencontres partenariales

L'activité croissante du service d'aide aux victimes de violences conjugales et intrafamiliales et la mise en œuvre du dispositif d'équipe mobile, dans « l'aller vers » nous a permis de créer ou de renforcer les liens avec nos partenaires.

Nous participons activement aux réseaux partenariaux locaux au titre de notre rôle central dans la coordination des parcours des personnes victimes de violence.

Nous sommes, par ailleurs, régulièrement sollicités par des professionnels de différents secteurs (services sociaux, centres de formation, associations, mairies etc..) afin de les informer sur les processus et les mécanismes en lien avec les violences au sein de la famille, mais aussi pour leur apporter un soutien immédiat lorsqu'ils sont confrontés à une situation relevant de cette problématique. Nous avons, par exemple, été sollicités par l'IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) afin de proposer un module d'information sur la thématique des violences conjugales. Nous sommes également intervenus pour effectuer une journée de sensibilisation sur les violences faites aux femmes auprès de travailleurs sociaux d'une association nîmoise.

### Service de prévention et de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales

**202 personnes accueillies**

**195 femmes**

**7 hommes**

**55.9% des personnes accueillies ont au moins un enfant à charge**

**148 personnes accueillies et accompagnées sur l'accueil de jour**

**49 personnes victimes de violences prises en charges dans le cadre de l'intervention mobile**

## DOSSIER

### L'impact des violences conjugales sur les enfants

« La question de la parentalité est abordée dès le premier entretien, puisqu'il nous semble important de situer la personne auteur d'un acte dans son contexte familial, pour avoir une idée des relations existantes pour chaque participant, son positionnement dans la parentalité (du fort investissement, à l'abandon de cette parentalité...). Nous interrogeons toujours aussi autour du passage à l'acte l'impact possible sur les enfants, leur présence, leur degré d'exposition, comment cela a été repris ou pas ensuite dans la parole, avec l'enfant.

Lors du stage, nous consacrons une séance entière à l'impact des violences conjugales sur les enfants. Nous abordons les différents symptômes, en spécifiant aussi cela d'après l'âge de l'enfant, ses ressources internes et externes...

Le travail sur le thème de la parentalité s'inscrit donc aussi dans un processus global. Il intervient lors de la 3<sup>ème</sup> séance (les stages se décomposant en 5 séances collectives), après que le thème de la violence dans son aspect général et celui de la violence conjugale aient été abordés.

Depuis le début, la séance consacrée aux enfants a toujours été dense en émotions, en échanges et en remise en question individuelle. En effet, les mécanismes de défense du type du déni, du report de la responsabilité sur autrui, ne sont pas opérants de par l'identification que ce thème suscite. Tous les participants ont été enfants et certains, parmi eux, sont parents. Ils ont tous été témoins de conflits, parfois de violences au sein de leur système familial.

Ce thème, en filigrane, permet d'aborder la question de la transmission parentale, des modèles identificatoires que nous proposons aux enfants. Quelles images je souhaite donner de ma fonction d'adulte, de

parent et d'homme à mes enfants ? Il permet également aux stagiaires de s'interroger sur les valeurs, sur la culture familiale qui leur ont été transmises et de l'écart possible entre ce qu'ils pensent avoir reçu et ce qu'ils peuvent et veulent transmettre à leur tour.



Ce dernier point est important car il replace ces hommes dans une projection, dans une manière d'agir dans leur relation filiale que ce soit dans leur statut de fils et/ou dans leur statut de père. Nous observons qu'à partir de l'identification de leurs responsabilités, vient se poser, dans cette séance, la

question du comment faire différemment, comment réparer ce qui a pu être abîmé dans la relation à leurs enfants. Quels mots vont-ils pouvoir mettre sur les actes qui ont été posés ?

Cette séance spécifique convoque de l'émotion chez certains participants. Ils peuvent faire part de leurs doutes quant au fait qu'ils puissent trouver les mots justes pour expliquer à leurs enfants ce qui est arrivé au sein de leur couple. Que vont-ils comprendre de leurs actes ? Comment vont-ils les juger ? Est-ce les protéger que de leur épargner une narration de ces événements ?

Nous sentons que chez certains stagiaires, il y a une demande de réponses de notre part.

Quoi leur dire et comment...?

*Propos recueillis auprès des psychologues et intervenants Daniel Garcia, Danielle Vertey, Sarah Dumas et Anthony Veraty*

### Stages de responsabilisation

9 stages mis en place

87 participants

2% des participants sont des volontaires

65% des stages ont été validés

## TRANSVERSALITÉ

### Actualités générales

Malgré la situation sanitaire impactant, l'ensemble des organisations et dynamiques en cours, l'activité des services du Pôle Asile et Intégration des étrangers est restée dense. Les accueils se sont poursuivis de manière fluide grâce à la forte implication des équipes et les bonnes relations professionnelles entretenues avec nos partenaires, institutionnels et associatifs.

L'année 2021 est aussi marquée par un travail conséquent de modulation, transformation et amélioration du parc d'hébergement. Ce travail est dû, d'une part, à la demande des services de l'Etat de moduler des places « familles » en places « isolées » pour les services d'accueil des demandeurs d'asile (HUDA-CADA), et d'autre part, pour assurer la viabilité financière du service Jeunes Majeurs Etrangers (JME).

Ainsi, ce sont au total **80 logements** qui ont été impactés soit **158 places**, ce qui représente 50,96% des places du Pôle.

De l'équipe de direction à la maîtresse de maison, en passant par les services techniques et administratifs, un temps de travail et de coordination conséquents ont été nécessaires pour répondre aux exigences fixées. En fin d'année 2021, l'Association a pu présenter une organisation des accueils des demandeurs d'asile conforme à la demande des services de l'Etat, et même plus favorable.

Au-delà de l'organisation logistique et matérielle, transformer ces places a aussi pour effet d'accompagner plus de personnes, de procédures au sein de l'HUDA et du CADA. Par exemple, héberger une famille dans un P4 signifie une, voire deux procédures d'asile à accompagner. En revanche, accueillir trois personnes isolées dans le même P4, signifie trois procédures d'asile distinctes, et implique, bien souvent, du temps de régulation de vie collective.

Aussi, notons que les temps de travail mutualisés et le renforcement de la coordination des activités entre les maîtres et maîtresses de maison du Pôle depuis 2020 ont facilité la réorganisation du parc d'hébergement, tout en assurant un accueil digne et bienveillant des personnes.

Sur ces points, le soutien en interne de l'ensemble de l'équipe de maintenance est également à souligner et à féliciter, tout comme celui de la Ressourcerie et du service accueil, administratif et comptable.

De ce fait, le partenariat avec les bailleurs publics et privés s'est aussi renforcé, ainsi qu'avec les artisans locaux et les fournisseurs.

De manière transversale aux missions d'accompagnement et d'insertion du public



migrant au sein du Pôle, soulignons que le partenariat s'est développé voire renforcé, dans différents domaines au cours de l'année, sur chacun de nos secteurs d'interventions : Alès, Cendras, Le Vigan et Nîmes.

#### L'accompagnement linguistique

Dans ce domaine, l'offre proposée sur le secteur alésien s'est étoffée ces deux dernières années et permet de soutenir davantage de ménages. Cela permet d'orienter les personnes dans l'apprentissage du français sur des dispositifs de formation variés, dont la spécificité permet de répondre aux capacités d'apprentissage individuelles. L'épanouissement de l'apprenant, par l'accès à une pédagogie en accord avec ses attentes et besoins, est ainsi favorisé et conduit à une progression linguistique notable.

En 2021, notre Association a élaboré une convention partenariale avec l'association « Les clés de la réussite » afin de proposer des cours de français aux demandeurs d'asile et bénéficiaires d'une protection internationale (BPI), ainsi que des cours de français langue étrangère et du soutien scolaire pour les enfants.

Sur le secteur cendrasien, des cours linguistiques ont également été mis en place à l'automne 2021 avec le soutien du collectif de bénévoles, la Mairie et le Centre social.

Au-delà de l'acquisition de la langue et des facilités de communication qui en découlent, ces espaces permettent aux personnes de créer du lien social, de rompre leur isolement et de participer à des activités culturelles. Rappelons donc aussi le soutien, en interne, des ateliers sociolinguistiques mis en place par Mme ICHALLALEN.

Enfin, l'évaluation linguistique, proposée par Ceregard et Pôle emploi, s'est également renforcée auprès des BPI. Cette évaluation permet à la personne de connaître précisément son niveau de français (A1, A2, B1 etc.) et de se situer par rapport à son projet professionnel. La faisabilité et les étapes nécessaires à la réussite de l'objectif professionnel sont ainsi explicitées et permettent aux personnes de se projeter de manière structurée et cohérente.

Cette année, près de la moitié des adultes accueillis au CPH ont pu bénéficier de cette évaluation, notamment au terme de la formation A1 de l'OFII, afin d'élaborer leur projet professionnel.



## TRANSVERSALITÉ

### L'accompagnement vers l'emploi et la formation professionnelle

Des réunions partenariales trimestrielles et échanges transversaux à l'ensemble du Pôle permettent de mutualiser les espaces de collaboration, notamment avec Pôle emploi, le Greta, l'Ecole de la Seconde Chance et les Missions locales jeunes (MLJ).

L'objectif de ce partenariat est de répondre aux besoins particuliers de notre public en matière d'insertion professionnelle et d'élaborer des modalités d'accompagnement en cohérence avec les projets individuels des personnes.

Sur le secteur du Vigan, nous avons mis en place, cette année, une convention partenariale et des réunions régulières avec la MLJ, notamment dans le cadre du dispositif PIC HORIZONS. Ce dispositif, également présent à la MLJ de Nîmes, est accessible aux personnes BPI (bénéficiaire de la protection internationale), mais aussi aux demandeurs d'asile, sous certaines conditions. Il permet de soutenir les jeunes, âgés de moins de 25 ans dans l'acquisition de la langue française, leur projet de formation ou d'emploi, et le développement de leur autonomie dans les démarches administratives. Des ateliers collectifs et animations leur sont également proposés de manière régulière, ce qui leur permet de gagner en assurance et développer leur réseau. Une allocation mensuelle est versée aux bénéficiaires de ce dispositif, soutenant ainsi leur insertion et leur quotidien. Au regard de cette collaboration soutenue et efficiente, notre Association participe au Comité de pilotage du dispositif PIC HORIZONS assuré par l'Agence régionale des Missions locales d'Occitanie, avec les collectivités territoriales et partenaires.

Les équipes travaillent aussi en étroite collaboration avec Pôle emploi, tant pour les inscriptions, le maintien des droits que pour l'accompagnement des bénéficiaires.

Une coordination d'accompagnement est en cours d'élaboration entre l'agence Pôle emploi d'Alès et nos services dans le cadre du dispositif Equip'emploi. Ce nouveau dispositif propose en effet un accompagnement renforcé auprès des demandeurs d'emploi les plus éloignés du travail, et permet d'être associé à des supports linguistiques. Il apparaît donc efficient pour le public migrant.

En parallèle, nous avons expérimenté en 2021 un travail commun avec les chantiers d'insertion

du territoire pour favoriser le parcours vers l'emploi et la formation des BPI.

Bénéficiant de contrat CDDI, de 4 à 12 mois maximum, ces personnes ont, ainsi, l'opportunité d'expérimenter un premier emploi en France, de bénéficier de ressources et de continuer d'œuvrer en faveur de leur projet professionnel (formation/emploi). Une coopération soutenue entre l'équipe CPH et les équipes de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) permet d'offrir un accompagnement optimum. En ce sens, l'accompagnement social global, assuré par le service d'hébergement, est consolidé par l'intervention du service IAE, sur la base de la médiation active, en termes d'insertion professionnelle.

L'orientation des personnes vers des formations HOPE (Hébergement Orientation Parcours vers l'Emploi), soutenues par l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration), les AFPA et les OPCO (Opérateur de Compétences), représente également un levier d'insertion professionnelle efficient pour les BPI.

Enfin, il faut souligner le partenariat renforcé entre l'équipe JME et les divers établissements scolaires, centres de formation et employeurs participant au parcours de formation et d'emploi des jeunes majeurs étrangers. Ce parcours étant déterminant pour leur avenir, tant en ce qui concerne leur intégration que la poursuite de leur droit au séjour.

Éléments chiffrés

#### Le Service des Jeunes Majeurs Etrangers (J.M.E.)

Taux d'occupation : 85%

107 personnes accueillies

97 hommes ; 10 femmes

#### Le Centre Provisoire d'Hébergement

Taux d'occupation : 86%

43 personnes accueillies soit 25 ménages

23 hommes ; 7 femmes ; 13 enfants

## PARTENARIATS

### La santé



Face à la COVID et aux directives en matière de vaccination et de pass sanitaire, il faut relever les difficultés rencontrées, tant par les personnes accueillies, que par les équipes socio éducatives.

En ce qui concerne les demandeurs d'asile, l'absence d'informations des services publics auprès des personnes dans leur langue maternelle concernant la vaccination et ses conséquences, ont amené, au sein des équipes, des questions déontologiques; notamment en terme de légitimité à répondre à des questions médicales pour lesquelles les professionnels ne sont pas formés. L'association a dû pallier ces manques au niveau organisationnel et financier.

Afin de faciliter la compréhension de la situation et permettre à chacun de faire un choix éclairé, l'Association a su mobiliser le centre de vaccination d'Alès. Ce dernier s'est déplacé, une fois par mois, dans nos bureaux pour rencontrer le public et organiser la vaccination des personnes volontaires.

De plus, la mise en place du pass sanitaire durant l'été a complexifié le travail au quotidien. Il a fallu déployer du temps, de l'énergie, voire inventer des solutions, afin de permettre aux personnes de se rendre aux convocations à Paris. Cette difficulté a, aussi, pu être relevée par l'équipe JME pour des démarches à réaliser auprès d'ambassades.

Par ailleurs, notre secteur n'échappant pas à la pénurie de professionnels de santé, force est de constater que les personnes hébergées ne peuvent plus bénéficier de médecin traitant. Cela entraîne une absence de coordination et de suivi des soins. Nous déployons donc beaucoup d'énergie pour tenter de répondre aux demandes de soins les plus classiques: médecin généraliste, infirmier à domicile; sans parler des spécialistes tels qu'en gynécologie, ORL, dentaire, etc.

A cela s'ajoute des partenaires qui opposent toujours le problème de la langue pour justifier de la non-prise en charge des soins, alors même que nos services proposent le financement d'un interprétariat à la première consultation.

Toutefois, notons que le partenariat facilité avec la PASS du Centre Hospitalier d'Alès a permis, pour partie, de pallier l'absence d'accès aux soins pour les personnes sans CMU nouvellement arrivées sur le territoire.

Le centre Frantz Fanon, spécialisé dans la prise en charge des psycho-traumas liés à l'exil, a aussi élargi ses temps de consultations au sein du Pôle et s'est montré réactif suite aux événements survenus en Afghanistan en août 2021, en proposant des groupes de paroles aux ressortissants afghans. La Clède a aussi soutenu le Centre Frantz Fanon dans la mise en place de consultations psychologiques sur le bassin nîmois.

## PARTENARIATS

### Le juridique

Le partenariat mis en place avec Maître GIRONDON Claire, avocate spécialisée en droit des étrangers, s'est étoffé en 2021. Maître GIRONDON propose toujours des permanences juridiques auprès des personnes hébergées et travaille également avec les équipes du Pôle pour assurer une veille juridique. Depuis cette année, des temps consacrés à l'analyse des procédures d'asile, dans le cadre des recours auprès de la CNDA, sont mis en place auprès de l'HUDA et du CADA. Maître GIRONDON intervient également, de manière ponctuelle, auprès de personnes accompagnées par d'autres services de l'Association, dans le cadre de questions spécifiques aux droits au séjour.



### Les Mairies et les bénévoles

Des rencontres régulières avec les associations caritatives historiques du bassin alésien, telles que l'Entraide protestante et le Réseau Education Sans Frontières, restent un point fort de notre partenariat.

Sur le secteur de Cendras et du Vigan, le partenariat, développé auprès des Mairies, des bénévoles et des centres sociaux, va également en ce sens. Des rencontres trimestrielles sont organisées avec ces partenaires pour appréhender les enjeux de l'accompagnement et apporter des réponses complémentaires aux besoins exprimés par le public.

## LA DEMANDE D'ASILE

### L'HUDA et le CADA

**A**u cours de l'année 2021, l'accélération de la procédure d'asile dans son ensemble a généré, non seulement des durées de séjour raccourcies des demandeurs d'asile au sein des services HUDA et CADA, mais aussi un nombre plus important des convocations.

De plus, il est apparu que le délai, dicté par l'OFPRA ou la CNDA, n'a pas toujours été respectueux du cadre légal ou adapté à la situation des demandeurs d'asile. Beaucoup ont été convoqués moins de deux mois après leur passage au GUDA (Guichet Unique pour Demandeurs d'Asile). Pour d'autres, les convocations, ayant lieu seulement quelques jours après leur admission au sein de nos établissements, ont laissé peu de temps aux équipes pour accompagner, au mieux, les personnes dans leur procédure.

Alors que jusqu'ici notre travail, sur ce point, consistait surtout à permettre au demandeur de comprendre la procédure d'asile (enjeux, attendus, délai, etc.) et de se l'approprier, les convocations rapides nous ont contraints à réduire cet accompagnement au profit d'une explication souvent plus globale que personnalisée.

Nous avons également dû adapter notre travail d'accompagnement au vu des délais plus courts entre l'enregistrement du recours et l'avis d'audience CNDA.

Le plus souvent, ces différentes situations nous ont amenés à travailler dans l'urgence.

Alors que pendant de nombreuses années, les équipes ont déploré des délais excessivement longs des procédures d'asile, qui maintenaient les personnes en suspend ou les contraignaient à vivre entre parenthèses dans l'attente de leur réponse, ces situations apparaissent cette année « à la marge ».

Il est aussi important de noter une forte augmentation des décisions prises sur ordonnance par la CNDA pour les procédures accélérées, c'est-à-dire sans audience. La personne se voit alors signifier le rejet de sa demande d'asile par courrier

recommandé sans avoir eu la possibilité d'être entendue. Ce type de décisions a été un point dénoncé par les avocats lors de leur mouvement de grève à l'automne 2021.

En ce qui concerne la procédure dite « Dublin », elle représente 39 accompagnements réalisés cette année à l'HUDA (soit 37,1% des procédures), contre 14 en 2020. Pendant la période de détermination de l'Etat responsable, nous menons auprès de ces personnes un travail d'informations, d'orientation et de soutien, car la majorité d'entre elles souhaite voir leur procédure requalifiée en France. De plus, elles sont convoquées plusieurs fois à la Préfecture de région de Toulouse qui est le Pôle Dublin pour l'Occitanie. Certaines ont été assignées à résidence en 2021 avec l'obligation de se présenter auprès de la police une à deux fois par semaine.

Concernant ces procédures Dublin, certaines ont été requalifiées, mais 41% restaient en attente d'une décision au 31 décembre. Pour d'autres, elles ont abouti à un accueil en Centre de Rétention Administrative pour être réadmis dans un pays tiers de l'Union Européenne (7,7 %).

## Éléments chiffrés

### Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA):

Taux d'occupation : **84.9%**

**155** personnes accueillies soit **69** ménages

**61** hommes ; **32** femmes ; **62** enfants

### L'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA)

Taux d'occupation : **86.10%**

**105** personnes accueillies soit **78** ménages

**73** hommes ; **13** femmes ; **19** enfants

**En 2021, ce sont 410 personnes hébergées sur le Pôle asile et intégration des étrangers.**

## FOCUS

**Le CPH et le service J.M.E.**

**B**ien que l'enjeu de l'intégration et de l'insertion socioprofessionnelle soient au cœur de l'accompagnement mené par les équipes du CPH et JME, force est de constater que les difficultés et freins rencontrés dans ce processus sont différents en fonction du droit au séjour obtenu par les personnes.

En effet, du côté des bénéficiaires d'une protection internationale, l'enjeu de l'acquisition de la langue française demeure un incontournable au parcours d'intégration des personnes; alors que pour les jeunes majeurs étrangers, l'enjeu essentiel pour leur devenir se trouve dans l'obtention d'un droit au séjour stable et pérenne.

Ces enjeux prioritaires sont déterminants pour l'accès à une formation ou à un emploi, mais aussi pour l'accès à un logement autonome. L'accompagnement de ce public spécifique doit aussi tenir compte des compétences et fragilités individuelles des personnes, ce qui nécessite une adaptation au rythme de chacun.

Pour autant, les délais d'accompagnement accordés par les services de l'Etat et la collectivité territoriale au sein de ces structures se réduisent, ce qui questionne et entre en confrontation avec la réalité et besoins d'accompagnement des personnes.

Nous constatons, en effet, que les durées de séjour se réduisent depuis ces trois dernières années. Les durées de séjour inférieures à un an concernent 40,8% des accompagnements au sein du service JME en 2021 et 41,6% des personnes accueillies au CPH.

Dans ce contexte, les équipes ont souvent le sentiment de travailler « sous pression », dans l'urgence.

De plus, les délais d'instruction des demandes d'ouvertures de droits se rallongent auprès de différentes administrations.

Par exemple, l'ouverture des droits RSA et le versement des prestations CAF pour les BPI varient de cinq à sept mois, après l'obtention de leur statut, alors que ces délais étaient d'environ deux à trois mois précédemment. Dans ce contexte, les BPI, hébergés au CADA et à l'HUDA, qui se doivent de quitter les structures dans un délai de six mois, se trouvent en difficultés pour honorer ce délai.

Du côté des jeunes majeurs étrangers, nous relevons que les critères de régularisation sont devenus de plus en plus restrictifs, mais aussi que certaines situations, qui donnaient droit jusqu'alors à une carte de séjour stable, relèvent, aujourd'hui, de « l'admission exceptionnelle au séjour ».

Le pouvoir discrétionnaire des préfectures

conduit à une inégalité de traitement des situations à l'échelle nationale, et à une insécurité que les personnes dénoncent souvent.

Nous relevons ainsi que 59,20% des jeunes sortis en 2021, ayant sollicité un droit au séjour à la majorité, détiennent un droit au séjour précaire : autorisations provisoires de séjour et récépissés valables moins de 3 mois. Les cartes de séjour obtenues (38,78%) sont également valables pour une durée d'un an, dans la majorité des cas.

Or, ces situations risquent de mettre en échec l'entièreté du parcours d'insertion des personnes à court et/ou moyen terme : maintien dans le logement, maintien de l'emploi, obtention de ressources, etc.

En ce sens, la complexité, la répétition et la multiplication des démarches administratives, ainsi que les connaissances juridiques attendues ne permettent pas aux personnes bénéficiaires d'un droit au séjour d'être en capacité de faire valoir leurs droits sans assistance ou intervention, ce qui contraste avec leur sortie de plus en plus précoce des services d'hébergement.

Enfin, la dématérialisation des démarches administratives, qui s'est accentuée avec la crise de la COVID, est présentée comme une opportunité de simplification et d'amélioration de l'accès au service public. Mais elle exige des capacités que la plupart des personnes migrantes ne peuvent pas mobiliser : une bonne maîtrise de la langue française à l'écrit, l'accès à un ordinateur équipé d'un scanner, une aptitude à naviguer sur internet, etc. Loin d'être un progrès, le numérique est, aujourd'hui, pour beaucoup des personnes migrantes, un mur infranchissable, qui les prive de toute possibilité d'échanges avec l'administration.

La fermeture des guichets au sein de nombreuses préfectures fabrique des sans-papiers et maintient les personnes étrangères, qu'elles soient ou non en situation régulière, dans un état de précarité matérielle et de vulnérabilité psychologique.

« Tout laisse à penser que cette pseudo-simplification de l'accès au service public camoufle une politique consciemment organisée pour restreindre l'accès au séjour ». [Pour la mise en place d'alternatives à la dématérialisation. La Cimade. 30 juin 2021].



## ÉCONOMIE

## Accompagnement à l'emploi en structure d'accueil et d'hébergement en insertion

En 2021, nous avons participé à différentes sessions de formations qui ont alimenté nos réflexions, complété nos compétences et diversifié nos pratiques d'accompagnement.

### La formation « Accompagnement à l'emploi en structure d'accueil et d'hébergement en insertion »

La formation « Accompagnement à l'emploi en structure d'accueil et d'hébergement en insertion » dispensée par la Fédération des Acteurs de la Solidarité a mis en avant le principe « d'emploi durable pour tous ». Celui-ci s'appuie sur la « médiation active » qui est une démarche de coopération collective vers un objectif commun : celui de l'accès à l'emploi, à une formation ou à des immersions en entreprise pour tous.

Cette démarche nécessite de sortir d'un parcours linéaire qui tendrait d'abord à lever les freins qui empêchent l'accès à l'emploi pour partir du postulat que tout le monde est employable, que l'accès à l'emploi est un vecteur d'insertion et peut être moteur dans la levée des problématiques périphériques. Les leviers fondamentaux d'accompagnement pour permettre cet accès à l'emploi sont, tout d'abord, de dédier des temps avec les partenaires acteurs dans l'insertion professionnelle de la personne (MLJ, pôle emploi) afin de répartir clairement les rôles de chacun dans l'accompagnement. Il est également nécessaire de favoriser, pour la

personne en recherche d'emploi, les mises en relation, ainsi que les mises en situations professionnelles (stages, CDDI, bénévolat, forum, entretien d'embauche, intérim...) en partant du principe que l'action révèle les atouts.



Pour ce faire, les mises en relation avec les entreprises pourront être activement soutenues par le travailleur social qui accompagne. Cela nécessite, en amont, de présenter la personne, de réaliser un diagnostic socio-professionnel approfondi qui visera à décortiquer les différentes expériences professionnelles ou personnelles vécues, afin d'en extraire les atouts.

Le dernier levier fondamental, et non des moindres, est celui du suivi dans l'emploi. Il est, en effet, essentiel tout au long de la période d'emploi. Il consiste à se rendre disponible pour l'employeur afin de lever de potentiels freins sociaux qui pourraient engendrer une perte d'emploi. Les rencontres régulières pourront permettre un dialogue constructif employeur/salarié en cas de nécessité de réajustement de part et d'autre. Dans le cadre des stages, missions intérim, PMSMP (Périodes de

Mise en Situation en Milieu Professionnel) de courtes durées, un bilan est également primordial pour mettre en valeur les compétences acquises, mais aussi les points qui seraient à travailler pour une mise en emploi.

Cette formation nous a permis d'appréhender l'accompagnement à l'emploi d'une manière plus entreprenante. Elle permet un décalage et tend à agrémenter nos pratiques. Cela nécessite, bien sûr, de « doser » cet accompagnement en fonction des désirs et réalités des personnes accompagnées dans des projections à plus ou moins long terme.

### Le service hébergement :

#### Sur l'ensemble des dispositifs :

Nombre de nuitées réalisées: **34545**

Taux d'occupation : **90.67 %**

**170 personnes accueillies**

**55 hommes ; 48 femmes ; 67 enfants**

- Hébergement d'Urgence: **47 adultes / 31 enfants**

- dont Convention Auteur de violences conjugales: **3 adultes**

- Nuits d'hôtel : **34 adultes / 12 enfants**

- Lit de stabilisation : **20 adultes / 12 enfants**

- CHRS: **33 adultes / 24 enfants**

## SANTÉ

---

### Préalable et parallèle à l'insertion

La décision de mettre en avant dans ce rapport l'accompagnement des personnes accueillies autour de la thématique santé émane d'un constat simple mais significatif. Plus de la moitié du public hébergé en 2021 présente une problématique de santé.

Nous pourrions légitimement associer ce fait au contexte sanitaire actuel. Pour autant, l'axe de l'accompagnement à la santé ne s'est pas uniquement limité à la question de la COVID mais à de multiples pathologies liées, entre autres, à la précarité et à la vulnérabilité de plus en plus grande, des publics accueillis sur nos dispositifs.

Nous avons pu repérer que les différentes pathologies et problématiques de santé rencontrées concernaient tout autant les personnes isolées, marginalisées, en errance, avec un parcours de rue que les familles impactées par des traumatismes en lien avec, notamment un parcours de vie entravé ou ayant vécu l'exil.

La précarité sociale, vécue par les personnes que nous accompagnons, a entraîné une dégradation de leur état de santé sur le plan somatique et psychique.

En effet, la confrontation à l'urgence, du public que nous accueillons, limite la projection dans le temps et dans le fait de prendre soin de soi. Ces personnes se retrouvent, régulièrement, embolisées psychiquement par le fait de devoir penser chaque jour à subvenir à leurs besoins primaires (comment se nourrir, où dormir...).

A leur arrivée sur le service hébergement, la mise à l'abri et l'attribution d'une aide alimentaire, quand cela est nécessaire, permettent aux personnes de se poser (physiquement et psychiquement). Ces conditions établies permettent aux personnes et aux familles de faire un état des lieux de la situation globale et d'envisager les étapes d'un projet individuel. Cela nous permet d'intervenir quel que soit le niveau de difficultés afin d'amorcer un processus d'insertion.

La création de places supplémentaires sur le dispositif urgence, dans la cadre de la crise sanitaire, destinées à un public isolé, nous a permis d'accueillir davantage de personnes inscrites dans un parcours de rue et, de fait, en plus grande précarité

sanitaire.

Le public accueilli a donc souvent initié, avec notre soutien, dans leurs projets d'insertion, une prise en charge de cette santé face aux constats établis. Pour cela nous avons organisé notre accompagnement sur différentes étapes : la prise en compte d'une difficulté, l'acceptation de celle-ci et le souhait de la résoudre. Des rencontres physiques à domicile ou au bureau, mais aussi des accompagnements physiques sur les lieux de RDV médicaux sont organisés.

Certaines personnes se saisissent de nos propositions, d'autres les rejettent, quelques unes s'en saisiront plus tard. Notre travail d'accompagnement est de prendre soin et de faire cheminer autant que faire ce peut. Si chercher un nouvel équilibre peut prendre la forme d'une réinsertion par l'emploi et/ou le logement, l'accès aux soins et à la santé doit être pris en compte au même titre dans un objectif de mieux être, tant physique que psychique. Cette action éducative spécifique au « prendre soin » demande souvent du temps et s'inscrit sur la durée. Elle vient servir des objectifs davantage qualitatifs que quantitatifs.

Travailler sur cette question avec les personnes, nous amène à explorer leur pouvoir d'agir, sur la façon dont ils prennent conscience de leur santé. Cet aspect demande une vigilance permanente dans la posture d'accompagnement afin de rester dans « le faire avec » et replacer la personne au centre des choix qu'elle a à faire pour elle.

De fait, cet accompagnement vient bousculer l'estime et la confiance en soi ; nous venons les réinterroger et tenter parfois de les « rétablir ». Cela est un préalable à l'acceptation de prendre en compte sa santé : le faire pour soi-même dans son propre intérêt pour un mieux être. En s'appuyant sur notre pensée métisse et sur nos autres modalités d'accompagnements comme la quotidienneté ou encore l'insertion par l'emploi ou le logement, nous pouvons agir sur cet axe.

Le lien de confiance avec l'équipe est ici important, sur ce qui s'échange, les conséquences et la posture à avoir, et dans notre fonction de réassurance. C'est un exercice qui demande une bonne coordination avec tous les membres de l'équipe qui interviennent au quotidien auprès de chacun.

## DOSSIER

**Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF)**

Le CHRS FAS fait partie de ces 73 associations agréées par la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF) qui est une association française créée en 1981 qui lutte contre les violences faites aux femmes. Grâce à son réseau d'associations spécialisées, elles proposent plusieurs dispositifs pour mettre à l'abri les femmes avec ou sans enfants victimes de violences.

Chaque demande d'éloignement géographique nécessite un lien fréquent entre les différents services et la personne. La recherche d'information complémentaire, la compréhension de la gravité du danger, le parcours de vie de la personne, sont des éléments importants pour accueillir ces familles dans les meilleures conditions possibles.

Lorsque l'occasion d'accueillir une femme victime de violences via une demande FNSF se présente, un échange à distance autour d'une rencontre préalable à l'accueil est mis en place. Le but, permettre à la personne concernée par la demande de nous questionner sur le fonctionnement du service et de l'aider à se projeter dans une vie en collectivité. Il arrive que sur cette partie de notre échange, les femmes soient réticentes à l'idée de partager un hébergement. Le choix d'un éloignement géographique n'est pas facile pour la personne, ni pour le professionnel qui l'accompagne. L'organisation est réfléchie, précise et préparée en équipe.

Le CHRS FAS a sollicité la FNSF à trois reprises cette année pour des demandes d'éloignement géographique. Ce choix n'est pas facile à prendre. Les femmes se retrouvent souvent isolées dans un territoire qu'elles ne connaissent pas sans aucun repère ni soutien, hormis l'association qui les accueille. La place des enfants dans cet éloignement n'est pas négligeable. Ils sont

souvent victimes de violences avec un conflit de loyauté qui demande à être pris en compte. Nous avons pu constater toute la difficulté de cet éloignement. En effet, en 2021, nous avons également accueilli trois familles. Une seule est encore présente sur notre CHRS et continue sa reconstruction loin des violences. Pour les deux autres, il y a eu un retour au domicile et un départ précipité sans explication.

L'accueil est un des éléments le plus important dans ces éloignements géographiques.

Cette année, une convention nationale a été signée entre la SNCF et la FNSF afin de faciliter les déplacements nationaux. Cette nouveauté de prise en charge apporte une amélioration supplémentaire à

notre organisation. Un protocole explicatif a été élaboré avec les démarches à suivre lors des réservations des billets de train. Un souci de moins, même pour les femmes avec des revenus puisqu'elles bénéficient également de cet avantage.

Nous veillons, tout particulièrement, à l'accueil de ces familles qui est primordial. Lors de leur arrivée sur les hébergements, nous essayons de tout faire pour qu'elles se sentent en sécurité et attendues. Nous avons uniquement des hébergements collectifs et prévenons toujours les familles co-hébergées de leur arrivée afin que tout le monde puisse s'y préparer.

Nous prenons ensuite le temps de leur faire découvrir la ville afin qu'elles se repèrent.

Plus vite elles se repèrent et se sentent en sécurité, plus vite il est facile pour elles de recréer ou créer un réseau social/amical dans la ville.



## VIE QUOTIDIENNE

### Une année de reconstruction

**N**ous entendons souvent des réflexions concernant la pandémie mais celle que nous retiendrons est la suivante : « *Il y a eu l'avant-covid, il y aura l'après-covid* ». Sortant peu à peu de cet état d'arrêt, de ralenti, nous voyons se remettre en place des activités, des contacts vers l'extérieur.

Après une rupture de deux ans, il n'est pas facile de mobiliser les gens à nouveau. Des réflexes de protection se sont mis en place, et les événements que nous avions coutume de célébrer, n'existaient plus. Avec précaution, nous accueillons à nouveau l'extérieur.

Dans cette idée de diffuser l'existence de nos actions pour offrir une visibilité au monde extérieur, nous avons organisé une journée « portes ouvertes » le 30 novembre 2021. Ces moments forts permettent de faire connaître nos actions mais, surtout, de sensibiliser la population et le monde professionnel à cette problématique. Mieux la connaître atténue les stéréotypes et les

stigmatisations. Les professionnels nous confirment, lors de cette « journée portes-ouvertes », le plaisir de pouvoir échanger en direct et de mettre des visages sur des noms connus par téléphone.

Dans cette même idée de diffusion de nos pratiques et de partage d'expériences, une dame a accepté de répondre à une interview pour un reportage sur les femmes victimes de violences, dans le cadre des « assises des violences faites aux femmes » organisées par le CIDFF. Prendre la parole, leur permet de laisser des traces de leur passage qui serviront à d'autres. Cette implication ne peut se faire qu'après un temps un peu long qui leur permet d'avoir dépassé les angoisses, les peurs et diriger la ligne qu'elles se sont fixées.

Nous attendons, avec impatience, la possibilité de pouvoir remettre en place des moments de partage avec une fréquence plus importante et une interaction plus dynamique.

## ACTUALITÉ

### Formation, veille sociale

**L**a veille professionnelle et la formation sont des objectifs importants au sein du CHRS FAS. Comme tout professionnel du social, nos pratiques sont continuellement amenées à évoluer. Il est primordial de se tenir informé des nouvelles mesures légales, des orientations de nos fédérations qui évoluent et des nouveaux dispositifs et nouvelles structures qui se créent sur le territoire. Cette année, nous avons participé à plusieurs formations, telles qu'un séminaire organisé par l'association ALC, une formation prévention et gestion de crises ou une formation sur le rôle du SIAO. Ces formations sont, aussi, l'occasion de rencontrer d'autres professionnels qui travaillent dans des structures similaires. Nous pouvons croiser nos regards et échanger sur nos manières de faire ce qui nous permet, également, de questionner nos fonctionnements. Les séminaires permettent aussi d'agrandir notre réseau au niveau national.

### Le service hébergement FAS

**50 femmes et 63 enfants ont bénéficié d'une mise à l'abri sur le dispositif d'urgence femmes victimes de violence.**

**11 femmes et 4 enfants ont bénéficié d'une mise à l'abri sur le dispositif d'ALT**

**29 femmes et 30 enfants ont bénéficié d'un hébergement d'insertion en CHRS:**

- **83 % de taux d'occupation.**
- **13 mois de durée moyenne d'hébergement.**

**11 femmes et 12 enfants ont été pris en charge sur le dispositif « Femmes avec enfants de moins de 3 ans »:**

- **4337 nuitées réalisées soit 119 % d'occupation.**
- **12 mois de durée moyenne d'hébergement.**



## DOSSIER

## « Vouloir... le Logement... D'Abord... »

« **Vouloir** » : Parce que c'est un besoin essentiel et un droit fondamental, quand une personne sans domicile formule un **désir de logement**, il est important de pouvoir y répondre sans condition et rapidement.

En effet, le travail social s'appuie sur l'instauration d'une relation de confiance. Mais n'est-ce pas par l'écoute du besoin exprimé et par le fait de chercher à y répondre en se départissant de toutes les étapes préalables qui nous viendraient en tête dans un réflexe de sécurisation, que nous envoyons le signal de l'attention portée à l'autre, de l'écoute et du respect de ses besoins, et ainsi engageons cette relation de confiance ? N'est-ce pas en offrant d'abord une réponse au besoin vital d'avoir un toit, un chez soi, sans condition, ni prérequis, que l'on permet à la personne d'ensuite oser aborder, exprimer ses autres difficultés ou besoins d'accompagnement ?

« **Le logement** » : On parle couramment d'**avoir un logement**, de prendre un logement, mais aussi d'**habiter**... Les multiples façons de dire comment on « se loge » nous aident à voir les multiples façons de considérer et de se situer par rapport à la question ! On comprend à quel point le rapport que chacun entretient avec cette question renvoie au rapport à soi-même et à « comment on est avec soi-même ». On dit « **être chez soi** » ce qui renvoie à une démarche qui relève de

l'intime. On parle autant d'être en soi que de l'endroit où l'on est en soi. Le logement représente aussi une fonction d'articulation entre soi et l'extérieur. Celle-ci peut être fermée, ouverte, plus ou moins souple. Se loger, c'est « recevoir en soi ». « Être en soi » être ou faire quelque part ... Le logement c'est tout ça : quelque chose d'évident, de naturel, d'instinctif mais aussi quelque chose à gérer, à s'occuper régulièrement.

« **D'abord** » : N'y a-t-il là pas une « injonction » à laquelle le plus grand nombre veut se conformer : pouvoir, devoir se loger ? C'est à la fois un droit fondamental, une norme sociale, un besoin naturel, un moyen d'être et d'avoir qui est **considéré comme prioritaire, ou un début nécessaire**. 'D'abord' c'est quelque chose en premier lieu ou au préalable (d'abord !). Se loger, c'est à la fois normal mais cela peut être très compliqué ... Heureusement, cela résout plus de problèmes que ça n'en crée quand on veut un toit pour soi.

Le LDA est bien, avant tout, un accompagnement à cet élan « vital ». Ce qui compte c'est l'envie, le besoin. Et c'est à partir de là que peuvent naître d'autres demandes, ou capacités. En effet, une fois ce préalable de Logement D'Abord, la personne peut se consacrer plus librement à ses autres besoins, son état de santé notamment.

Le public LDA rencontre d'importantes problématiques de santé tant dans leurs ampleurs que leurs diversités. Pour autant, le traitement médical n'est ni un objectif, ni un préalable, ni même une contrainte ou un engagement corrélé à l'accès au logement. **C'est par la réponse au besoin et désir de logement et l'instauration d'une relation de confiance et d'un accompagnement de proximité autour du quotidien, du lien social, que peut éventuellement émerger une envie de mieux être et de prise en charge des difficultés annexes**. Cela vaut tant pour la santé que pour les autres champs de l'insertion sociale ou professionnelle.

**Le logement d'abord**

de juin 2020 à décembre 2021

**17** personnes logées et accompagnées

(6 hommes, 5 femmes et 6 enfants)

**25.6h** en moyenne par mois et par ménage**27** intervenants internes à la Clède mobilisés en lien avec des partenaires extérieurs

## ACTUALITÉ

---

### 2021 : nouvel appel à projet AVDL

Le service logement a marqué durant l'année 2021, un changement significatif dans les modalités de travail et d'accompagnement autour du dispositif AVDL.

Depuis le 1er avril, dans le cadre d'un nouvel appel à projets, la Clède, avec les partenaires co-porteurs du projet (le bailleur social Habitat Du Gard, l'association L'Espélido et les Restaurants du Cœur), mettent en œuvre les mesures AVDL sur tout le territoire du département, et ce, durant une année.

L'accompagnement **Vers** et **Dans** le logement s'effectue, alors, au profit d'un public cible et/ou prioritaire, accédant à un logement ou déjà logé dans le parc privé ou dans le parc social.

Dans le premier cas, on parlera d'accompagnement vers le logement et, dans le second cas, d'accompagnement dans le logement.

Quelle que soit la modalité, l'AVDL vise l'autonomie de la personne dans la gestion de son logement.

Cet accompagnement individuel peut aussi s'inscrire dans une approche globale afin de permettre la levée des freins dans leur parcours d'insertion par le logement.

Une attention sera alors particulièrement portée :

- aux personnes victimes de violences conjugales,
- aux ménages reconnus prioritaires au titre du DALO (Droit au logement opposable), ou SYPLO (Système Priorité logement)
- aux personnes en situations d'expulsion domiciliaires.

Plusieurs possibilités d'orientations se présentent alors. Les demandes AVDL peuvent, en effet, transiter par le biais de la plateforme SIAO. Elles peuvent, aussi, être directement prescrites par les bailleurs sociaux ou encore être adressées par la commission de médiation lorsqu'elles font

l'objet d'une priorisation DALO et par la CCAPEX (Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives) dans le cadre de la procédure des expulsions domiciliaires.

Cette nouvelle dynamique partenariale permet de promouvoir le travail en commun et de valoriser l'expertise et le savoir faire du service logement.



## LOGEMENT

### Précarité énergétique

**M**algré le contexte sanitaire compliqué qui s'est poursuivi en 2021, le SLIME a retrouvé, cette année, une activité normale, en réalisant le nombre de diagnostics sociotechniques préconisé dans les objectifs.

On constate, cette année, un accroissement important du nombre de familles concernées par la précarité énergétique et qui ne sont pas en mesure de se chauffer. Ceci est à mettre en lien avec l'augmentation importante du coût de l'énergie, qui génère un accroissement significatif de la part de l'énergie dans le budget des ménages, déjà fragilisés économiquement. Ce constat rend la précarité énergétique d'autant plus d'actualité et prégnante.

Cependant, des perspectives plus prometteuses émergent. Le législateur a enfin posé des critères clairs et mesurables concernant la qualité énergétique des logements grâce à une modification du calcul du DPE notamment, et avec une mise en œuvre progressive au cours des années à venir.

2021 est aussi l'année d'agrandissement de l'équipe : Kaïna ALILI est venue renforcer l'équipe du SLIME Cévennes Aigoual, permettant ainsi à certains ménages de se saisir de dispositifs, et de rendre plus efficiente la réalisation de l'amélioration de la performance énergétique de leur logement.

### IML MLJ: expérimentation sur 3 ans

#### 6 places IML MLJ pour les 18/25 ans

**D**epuis 2019, nous expérimentons 6 places en IML pour des jeunes accompagnés par la MLJ.

Ce dispositif propose un logement meublé, pour une durée maximum de 18 mois, avec un accompagnement social qui repose sur les deux structures la MLJ et le service logement de La Clède.

Durant ces 3 années, nous avons pu voir les limites de la colocation pour des personnes qui ne se connaissent pas et l'incidence des rapports humains que cela peut entraîner, nous obligeant à modifier notre parc locatif d'IML au profit de studios.

Cet accompagnement global repose sur des questions singulières comme la formation, l'emploi, la santé, le logement, avec une temporalité qui leur appartient. Sur notre territoire d'intervention, ce dispositif innovant apporte une réponse aux besoins de certains jeunes, les sécurise, et leur permet de se mobiliser sur leur projet, leur insertion.

Au regard de ces 3 années, nous pouvons affirmer que cet outil peut être un tremplin vers une insertion professionnelle et sociale plus stable.

#### Accompagnement Social Lié au Logement

**176** ménages accompagnés  
**90** aides à l'accès  
**44** aides à l'installation,  
**42** procédures d'expulsion ou impayés de loyer.

#### Intermédiation Locative

**20** ménages logés :  
**23** adultes et **9** enfants,

#### Intermédiation Locative Mission Locale Jeune

**29** personnes orientées  
**8** jeunes logés,

#### Accompagnement Vers et Dans le Logement

**52** ménages accompagnés:  
**27** sur des mesures VERS (accès au logement),  
**25** sur des mesures LORS et DANS (installation),

#### Le Service Local d'Intervention pour la Maîtrise des énergies

**111** diagnostics sociotechniques réalisés

## SOLIDARITÉ

### Des actions solidaires

Contactés par le restaurant le Haggis Gourmand, les résidents de la pension de famille et Kevin, service civique, ont récupéré 50 litres de soupe de citrouille à l'occasion des fêtes d'Halloween.

Ils ont ensuite procédé à une redistribution dans d'autres services de l'association la Clède. Cet élan de générosité de la part de restaurants de la ville et la contribution des résidents ont fait la réussite de cette action.

Cette opération « anti-gaspi » montre l'existence et l'importance de la solidarité entre les associations. Cela reflète l'esprit du bassin alésien en général et, plus particulièrement, l'essence des pensions de famille.

Les résidents, dont la plupart ont connu des parcours de vie difficile, connaissent la valeur du partage et sont enthousiastes à l'idée de pouvoir, à leur tour, prendre part à un geste solidaire. Nous espérons pouvoir réitérer ce partenariat et le développer auprès d'autres associations afin de continuer à cultiver un esprit de solidarité propre aux pensions de famille.



Animée par la même envie de se rendre utile aux autres, une résidente de la pension de famille « les papillons » a partagé son savoir-faire au cours d'ateliers Onglerie.

Toutes les 3 semaines, un temps est dédié à prendre soin de soi au travers de la manucure. L'atelier se déroule au sein de la pension de famille et accueille des participantes d'autres services de l'association.

## ACTUALITÉ

### Journée Portes Ouvertes des Pensions de familles

A l'occasion de la première « Journée des Pensions de famille », le 08 Octobre 2021, initiée par les principales fédérations : la Fédération des Acteurs de la Solidarité, la Fondation Abbé Pierre..., les pensions de famille de l'association La Clède « Salvador Allende » et « les Papillons » ont organisé une journée portes ouvertes à destination des différents partenaires.

La matinée était réservée aux partenaires de secteurs : assistantes sociales de secteur, Centre médico-psychologique, Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés, service de protection des majeurs... L'après-midi était consacrée à l'accueil des différents services de l'association La Clède.

Les habitants des Pensions se sont réjouis d'accueillir les visiteurs autour d'un café et d'échanges à bâtons rompus.

Pour les professionnels c'était l'occasion de se rencontrer, d'échanger sur les missions de chacun et leur complémentarité.

Éléments chiffrés

#### La Pension de famille « Salvador Allende »

**19** personnes accueillies :

**14** Hommes et **5** femmes

**3** nouveaux résidents

**2** résidents sont sortis de la Pension de Famille vers le logement social.

## PARTENARIAT

### Le soutien des partenaires à un projet de départ de la Pension de Famille

Lorsqu'un habitant de la Pension de Famille souhaite partir de la pension pour s'installer en logement autonome, les démarches de recherche d'appartement dans le parc public ou privé nécessitent de l'aide. Un mandataire judiciaire et la Mairie de Saint Martin de Valgalgues ont été des partenaires très aidants cette année.

#### Mesure de protection :

La curatelle est une mesure judiciaire destinée à protéger un majeur et son patrimoine. Elle lui permet d'être conseillé et/ou d'être accompagné pour les actes importants.

Lorsque la vie en pension ne correspond pas ou plus au projet et/ou besoins de la personne, la recherche d'un logement autonome est nécessaire. Qu'elle soit dans le parc public ou privé, elle est souvent fastidieuse.

L'appui et l'aide des mandataires judiciaires sont précieux: aider dans la recherche d'un nouveau logement, instruire un dossier de logement social et accompagner lors des visites. La garantie financière, qu'apporte une mesure de protection pour les bailleurs, est largement facilitatrice dans les démarches.

#### Exemple :

Fin 2021, un résidant de la pension de famille, en situation de handicap moteur, a pu ainsi déménager en appartement autonome sur la commune de Saint-Christol-les-Alès. La curatrice lui a permis de trouver un logement PMR (pour Personne à Mobilité Réduite). Les logements adaptés manquent. Ce déménagement était nécessaire car, pour ce résidant, la vie au sein de la pension de famille ne lui correspondait plus.

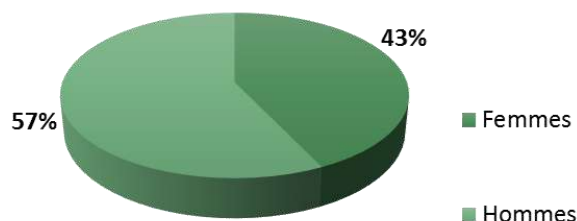
## VIE QUOTIDIENNE

### Répartition Femme/homme

À la pension de famille « les papillons », la part de femmes est légèrement supérieure à celle de la pension de famille « Allende ».

Cependant, leur nombre reste inférieur à celui des hommes. Ces données correspondent au fait que les demandes de logement en Pension de Famille émanant de femmes sont moins nombreuses que les demandes masculines.

Cette tendance se retrouve dans la grande majorité des pensions de famille de l'Hexagone à partir du moment où elles sont mixtes. Le parallèle peut être fait avec le nombre de femmes et d'hommes sans domicile fixe. En effet, aujourd'hui, selon la FAP (Fondation Abbé Pierre), environ 300000 personnes se trouvent sans domicile fixe (SDF) en France et environ 40% d'entre elles sont des femmes. Selon l'INED (Institut National d'Etude Démographique) deux personnes SDF sur cinq sont des femmes.



### La Pension de Famille Les Papillons

**20** résidents accueillis

**2** nouveaux résidents :

- 1 femme,

- 1 homme.

**3** résidents sont sortis de la Pension:

- 1 décès

- 2 vers le logement

## VIE QUOTIDIENNE

### Activités collectives

La crise sanitaire a exacerbé l'isolement des personnes accueillies dans nos établissements. D'ores et déjà en rupture sociale et familiale, cela est aggravé par les problèmes de santé. La suspension des visites extérieures et les contraintes des règles sanitaires à respecter pour toute sortie ont réduit les contacts des résidents parfois aux professionnels de la structure. Lors des réunions de résidents mensuelles, certaines personnes avaient émis le souhait de pratiquer des activités collectives.

Face à ce constat, les équipes du Pôle santé (ACT et LHSS) ont donné leur priorité à une proposition d'activités de détente et de loisirs communes, effectives depuis septembre.

Permettre aux résidents des deux établissements de se rencontrer est une ouverture vers les autres.

Les activités se déroulent indifféremment sur les deux établissements et à l'extérieur. Pour chacun, c'est une possibilité de dépasser ses appréhensions et d'oublier le regard de l'autre. La présence d'un professionnel reconforte et permet de franchir ce pas. Les sorties piscine, à titre d'exemple, sont organisées par « un et une » professionnelle. C'est ainsi que le groupe de participants a été mixte dès la première séance.

Ce projet réfléchi en équipe pluridisciplinaire offre un panel d'activités régulières et variées en s'appuyant sur les compétences et les centres d'intérêt de chacun des professionnels.

Un planning mensuel, affiché dans les collectifs, présente les activités et leurs horaires. Les résidents organisent ou apprennent à

organiser leur emploi du temps selon l'activité à laquelle ils souhaitent participer. L'offre hebdomadaire a permis à chacun de s'approprier ces temps à son rythme.

Quel que soit le nombre de personnes présentes, le ou les animateurs de ces temps sont au rendez-vous car il apparaît important qu'ils soient perçus par les résidents comme faisant partie intégrante de l'activité des deux établissements.

Les retours des résidents sont très positifs. Ils apprécient ces moments de détente qui les libèrent durant quelques heures de leurs préoccupations. L'ambiance conviviale durant les séances en

est le reflet.

La piscine, la gym adaptée et la gym douce, la balade nature et les ateliers bien être sont autant d'occasions de penser à soi, de se réapproprier son corps, de prendre soin de soi, d'évacuer les tensions du quotidien et de se sentir bien à l'issue de la séance. Beaucoup disent avoir découvert leurs capacités et d'avoir envie de les développer. Leur assiduité en est la preuve.



### Les Lits Halte Soins Santé

**93%** de Taux d'occupation

**40** personnes accueillies (**36** hommes ; **4** femmes)

**5,3** mois : durée moyenne de séjour

**65** demandes

**12** refus pour manque de places disponibles

### Santé

Chez **13** des personnes accueillies, soit un tiers, une nouvelle pathologie chronique a été découverte en cours de séjour et ce, en lien avec les actions de dépistage menées.

## ACTUALITÉ

### Partenariat

**L**e travail partenarial est resté très présent malgré la poursuite de l'épidémie. Nous avons adapté des outils de communication et diffusé un nouveau dossier de demande d'admission unique pour le pôle santé en précisant bien chaque dispositif. Ce travail a été l'occasion de rencontrer différentes équipes et d'affiner les modalités de saisine des établissements : service social du CHU de Nîmes, responsables des CMS du bassin alésien, équipes de l'association La Clède... Nous avons aussi initié des rencontres avec des partenaires d'Anduze et de la Grand-Combe. Un travail est aussi engagé avec les pompiers d'Alès.

Nous avons travaillé, plus spécifiquement, avec les services de psychiatrie de l'hôpital, dans le cadre d'un groupe de travail animé par Réséda intitulé « précarité et santé mentale ». Ainsi, nous avons fait évoluer les interventions de l'EMPP au sein du pôle santé, rencontré conjointement l'équipe « un chez soi d'abord » de Montpellier pour une réflexion partagée, échangé avec l'équipe des UPLU.

Concernant la thématique de l'addiction, nous avons travaillé étroitement avec le Dr Fabre et son équipe, ce qui a permis à plusieurs personnes hébergées de faire des sevrages d'alcool en ambulatoire. Pour cela, l'ensemble des personnels du pôle santé ont participé à des rencontres avec Addiction France, cette démarche s'inscrit pleinement dans le travail mené depuis plusieurs années sur la large question des addictions.



## ACTUALITÉ

### Extension de l'établissement ACT

**C**ette année est marquée par une évolution significative de l'établissement ACT, ce qui vient répondre à un réel besoin sur le territoire.

L'ARS a signifié la fin de l'expérimentation pour 6 places ACT domicile, qui s'appuyait sur 2 places ACT classiques. Ainsi, les deux places redeviennent des places ACT avec hébergement et 6 places ACT hors les murs sont créées.

L'établissement ACT comporte alors 14 places réparties en :

⇒ 8 places ACT avec hébergement,

⇒ 6 places ACT Hors les murs.

### Les Appartements de Coordination Thérapeutique

**90%** de taux d'occupation  
**12** personnes accueillies  
**(8 femmes – 4 hommes)**  
**16,7** mois : durée moyenne de séjour  
**33** demandes

### L'Accompagnement de Coordination Thérapeutique à Domicile

**91.5%** Taux d'occupation  
**13** personnes accompagnées  
**(6 femmes – 7 hommes)**  
**8,7** mois : durée moyenne de séjour

### Santé

Nous ne notons pas de pathologie prédominante, mais chaque personne présente plusieurs pathologies associées

## ÉCONOMIE

### Nous rejoignons la plateforme de vente en ligne LABEL EMMAÜS

Le label Emmaüs et le Réseau des Ressourceries partagent la volonté de s'engager dans le développement de la plateforme de vente en ligne Label Emmaüs, alternative éco-responsable et sociale aux plateformes e-commerce traditionnelles qui détruisent tous les jours plus de valeur qu'elles n'en créent. Pour ce faire, ils signent une convention nationale fin 2020.

Cette initiative poursuit 3 objectifs :

- Former les personnes accueillies dans nos structures aux métiers en tension et porteurs que sont les métiers du e-commerce et de la logistique pour favoriser leur retour vers l'emploi durable,
- Fédérer un maximum de structures du réemploi, de la lutte contre le gaspillage et de la solidarité sur la plateforme Label Emmaüs afin de gagner en visibilité et représenter un contre-modèle et une alternative sociale, éco-responsable et puissante en ligne, pour donner une voix sur internet aux acteurs historiques du réemploi que sont le Réseau des Ressourceries et le Mouvement Emmaüs. Ce contre-modèle s'appuie sur différents piliers tels que :
  - Sa gouvernance partagée - 1 homme égale 1 voix
  - Le réinvestissement complet des bénéfices réalisés dans l'outil de travail et au service de l'appropriation des outils numériques par les acteurs de l'ESS (pas de capitalisation, pas de dividendes).
  - Label Emmaüs est un bien commun au service d'un web plus inclusif et respectueux de la planète
- Permettre aux structures de développer leurs canaux de distribution en touchant une audience plus large.

La Ressourcerie La CLEDE a rejoint cette plateforme le 15 novembre 2021.

**Intégrer LABEL EMMAÜS, c'est d'abord quelques prérequis, une multitude d'opérations et une organisation à prévoir avant de démarrer les formations :**

- Constituer l'équipe, en priorité des personnes en parcours, appuyées par l'équipe des permanents,
- Identifier le local et son aménagement,



- Repérer et démarrer la constitution du stock des produits qui seront mis en ligne au lancement (150 produits référencés sont indispensables au démarrage),
- Référencer les produits et les stocker,
- Créer les 150 annonces à l'ouverture de la boutique virtuelle,
- Prévoir les emballages,
- Participer à 2 demi-journées de formation gratuites pour préparer au lancement.

**L'équipe de la CLEDE fait partie de la promotion 27 avec un lancement officiel en novembre.**

#### Création d'un poste

Pour rendre l'investissement de la plateforme Label Emmaüs optimal, la direction de l'association a choisi de confier le poste de vendeur en e-commerce à une personne en parcours par le biais d'un contrat PEC (Parcours Emploi Compétences).

Un recrutement est lancé début octobre 2021 pour un contrat qui a débuté au 1er novembre.



## TRANSVERSALITÉ

### Le programme E.P.I. de l'association La Clède

L'objectif de cette expérimentation E.P.I. (Emploi Pour l'Insertion), qui a concerné 3 personnes B.P.I. en 2021, consiste à construire un parcours d'insertion professionnelle et d'intégration dès l'obtention d'une protection internationale.

La question de l'intégration professionnelle des bénéficiaires d'une protection internationale représente un enjeu décisif et d'autant plus complexe qu'il concerne un public d'une extrême diversité tant par son origine géographique, sa situation à l'arrivée sur le territoire français ou sa maîtrise de la langue française.

Le projet concernant les BPI jeunes (-de 26 ans ou BRSA Bénéficiaires de la Protection Internationale) hébergés au CPH, intégrés au dispositif IAE, est conçu pour favoriser des parcours vers l'emploi. Il vise à décroiser les dispositifs afin de fluidifier le parcours des jeunes BPI vers la formation et l'emploi.

Ce projet, porté par le CPH (Centre Provisoire d'Hébergement) et le **service IAE** de l'association La CLEDE, encourage la création de nouvelles coopérations, le renforcement et la structuration de mutualisations existantes.

*Il est conçu dans une logique d'accompagnement global (emploi, logement, mobilité, santé, français à visée professionnelle), pouvant inclure de la formation professionnelle et toute action visant à multiplier les passerelles entre bénéficiaires d'une protection internationale et acteurs économiques, et à faciliter leur accès et maintien dans l'emploi (accompagnement et suivi professionnel via le processus de médiation active / SEVE emploi en vigueur aux ateliers de la ressource).*

Les personnes, qui ont intégré ce dispositif, ont pu bénéficier :

- d'un accompagnement global mené par le C.P.H.,
- d'un accompagnement spécialisé en matière d'emploi,
- d'une stabilité financière sur une période pouvant aller jusqu'à 1 an,
- de sortie vers la formation qualifiante et l'emploi (contrat d'apprentissage en cours de négociation avec artisans et CFA),
- de sortie vers le logement autonome,
- d'acquisition en matière de langue française.

Cette stabilité « relative » permet, notamment, d'envisager la sortie du centre d'hébergement vers un appartement autonome et / ou accompagné dans le cadre des places I.M.L. Jeunes ; dispositif porté conjointement par la MLJ d'Alès et le **service logement** de La CLEDE.



#### La Ressourcerie

37 postes agréés

90 Salariés en CDDI

55 Hommes

35 Femmes

#### Tonnage

111T700 collectées

#### Magasin

12095 passages en magasin

8513 clients acheteurs

#### Accompagnement professionnel

91 contacts entreprises

74 périodes d'immersion en entreprises

## AMÉNAGEMENT

### Installés à Rochebelle !

Comme 2020, les cieux de notre activité furent rythmés par le contexte sanitaire tant antinomique à la mission première d'un centre social. Se rencontrer, oui mais ? Faire collectif, oui mais ? Être ensemble, oui mais ? Aucune nécessité d'en dire plus sur cette année encore bien isolante et sur les efforts fournis par tous, habitants, bénévoles et professionnels pour accueillir au mieux pour la protection de tous. Le centre social maintenu son ouverture toute l'année et les habitants s'en sont saisis comme ils savent bien le faire pour répondre à leurs besoins quotidiens : besoin de rencontre, besoin d'air de soutien, besoin de partager un souci, besoin d'être aidés dans une démarche, besoin d'écouter de la musique, de voir un film, besoin de soutenir leurs enfants dans leur scolarité, besoin de partager un moment en famille.

2021 fut l'année d'installation dans les nouveaux locaux, c'était en Avril. C'est grand, vaste, fonctionnel, accueillant. Encore merci à chacune des personnes qui a œuvré pour cela quand il a été question de coordonner les travaux, de les exécuter, de les finaliser. Il reste encore quelques détails...

Nous avons continué de travailler en proximité avec le Collectif animateurs 30 pour coordonner nos actions sur le quartier.

Nous avons accueilli les partenaires et associations dans nos locaux en prêtant nos salles lorsqu'elles sont disponibles. Nous aimons bien cela. Au-delà d'apprécier ces croisements, nous savons qu'ils sont vecteurs d'un travail précieux et qu'ils provoquent quelques « temps d'arrêts », des tourbillons de tâches pour construire ensemble des réponses via les habitants.

A leur arrivée, les habitants ont découvert, pour certains, les lieux et s'y sont inscrits au gré de leur découverte

### Et aussi ... Une guitoune

des activités et actions. Ils font cela les habitants, ils entrent, observent et se servent de ce qui leur convient. Ils participent, animent, proposent, viennent pour la rencontre, pour le lien, pour le plaisir d'être ensemble, pour alléger des difficultés, pour trouver des réponses et les construire grâce et avec les autres.

C'est une des actions du centre social

Nous sommes allés à la rencontre des habitants dans le quartier en vélo, à pieds, en voiture; nous sommes allés nous présenter devant les écoles, les commerces.

A pieds, en vélo et bientôt en GUITOUNE...



#### Qu'est-ce donc qu'une GUITOUNE ?

C'est un concept initié par l'Association LUOGA implantée à Béziers. La réponse à un appel à candidatures nous a permis d'en être équipés... Un triporteur pour « aller vers », pour rencontrer, informer, faciliter l'accès et le non recours aux droits. Nous l'avons récemment présentée aux partenaires. Elle est belle, électrique, dynamique et conviviale. A votre tour de la découvrir ! Nous vous la présentons ci-dessous à l'arrêt et en pleine activité !



## JEUNESSE

### Le coin des Ados

L'accueil des ados seuls, c'est nouveau pour les Bancs Publics ! Un groupe d'ados y passe la porte tous les mercredis après-midi de 14h à 17h pour être ensemble pour des temps d'activités variées en fonction des choix du groupe : Activités extérieures/sportives : Basket, Ping-Pong, Badminton, Mòlky, Frisbee... ou d'autres d'un autre style : Atelier pâtisserie, jeux de sociétés, « switch party », film ou des sorties extérieures et temps spécifiques pendant les week-ends et les vacances scolaires : cinéma, bowling, trampoline, mer, randonnée, festival du film...

Pour :

- Sortir de chez soi, de son quotidien, découvrir et s'ouvrir à son environnement.
- Participer à la programmation des activités et sorties de manière autonome.
- Participer à la vie de l'action, du lieu et être acteur de son évolution.
- Valoriser la prise d'initiatives dans la proposition de nouveaux projets, de nouvelles sorties et activités.

- Rencontrer d'autres jeunes, partager, échanger, créer du lien et du vivre ensemble.

**Et aussi** : Nous participons, depuis cette année, au réseau Promeneurs du Net. Internet est, aujourd'hui, le média de communication par excellence des jeunes et fait partie intégrante de leurs pratiques culturelles. L'image positive dont il bénéficie auprès d'eux, et l'utilisation intensive qu'ils en ont, en fait un outil présentant de nombreux risques, mais aussi d'importantes potentialités.

Une action éducative à destination des jeunes, des parents et des professionnels de la jeunesse est essentielle pour leur permettre de mieux maîtriser cet outil et les conduire à en saisir les différents enjeux. Elle doit permettre à chacun d'exploiter au mieux les multiples opportunités qu'il peut offrir dans le quotidien de chacun.

Tel est l'objectif des Promeneurs du Net qui, par leur présence éducative sur les espaces en ligne fréquentés par les jeunes, contribuent à la définition de nouvelles modalités d'accompagnement. »

## TECHNOLOGIE

### Le numérique dans nos vies ...

Depuis la mise en place des permanences d'accompagnement aux démarches administratives sur internet, initiées pendant le premier confinement, puis la formalisation de permanences les vendredis après-midi, « **Les Bancs Publics** » ont vu leur équipe s'étoffer par l'arrivée d'une **conseillère numérique à mi-temps**. Cette dernière a en charge l'accueil des personnes sur des RDV individuels et la création de temps collectifs visant à rendre plus accessible l'utilisation des outils numériques. De plus, elle crée et met à disposition des tutoriels ayant pour objectif de favoriser l'autonomie des personnes sur différentes plateformes, telles que Pôle emploi, la CAF, la CPAM, etc... Toutes les actions proposées par l'atelier numérique ont vocation à réduire la fracture numérique et les situations d'exclusion qu'elle produit. Les actions sont évolutives en fonction des besoins manifestés par les habitants.

Être soutenus dans l'utilisation de son portable, utiliser une tablette, être informés des dangers, être sensibilisés à la cybersécurité, mais aussi faire évoluer leurs représentations et trouver les chemins d'une utilisation conviviale et qui rend service au delà des contraintes qu'elle impose.

#### Centre social

##### Le public

**3788** passages sur l'année

**201** familles représentées par

**438** personnes différentes qui fréquentent le centre social (101 hommes, 239 femmes et 98 enfants)

##### Les activités

**841** activités proposées dont

**399** permanences d'accueil

##### Le Bénévolat

**22** bénévoles sont engagés et impliqués au centre social

En 2021, **1299** heures de bénévolat

## AMÉNAGEMENT

### Les rencontres avec les partenaires

Ce fut une année au rythme des travaux et des rencontres pour la Maison des Familles qui a ouvert ses portes au printemps 2022. Ce temps de travaux a permis de prioriser les rencontres et réunions avec les partenaires pour leur faire découvrir ce projet et pour avancer ensemble dans sa construction.

Elles ont également permis de communiquer sur ce lieu qui sera à la fois au service des professionnels et des usagers; un lieu dédié à la parentalité avec cette particularité que son offre **couvrira toutes les étapes de la vie relationnelle de la famille.**

Ces rencontres et réunions furent nombreuses et se sont déroulées de mai à décembre 2021 et elles ont eu pour but de:

- ↪ Communiquer et informer sur le projet, ses objectifs, ses actions, sa mise en œuvre.
- ↪ Proposer de prendre part au projet en investissant le lieu sur différents temps et/ou actions.
- ↪ Récolter les besoins repérés et les demandes des partenaires.

↪ Réfléchir autour de projets communs au sein de la Maison des Familles avec toujours comme fil rouge la parentalité.

### La Maison des familles

#### Quelques chiffres et dates clés

- Plus de 37 rencontres et réunions partenaires ont eu lieu dans le cadre du projet Maison des Familles
- Début des travaux au printemps 2021
- Ouverture de la Maison des Familles prévue mi-mars 2022!

Éléments chiffrés

## SOCIÉTÉ

### Les objectifs de la Maison des Familles

La Maison des Familles est **un lieu ressource autour de la parentalité.** Au sein d'un espace convivial, agencé comme une salle de café avec ses tables et son comptoir, des moments de partage, d'écoute et de soin prennent vie avec comme fil rouge la parentalité, la famille et la relation, ceci par l'entremise d'intervenants professionnels de ce secteur et de leurs outils. C'est un lieu qui est à la fois au service des professionnels et des familles; dédié à la parentalité avec comme particularité qu'il englobe tout ce qui

constitue les étapes d'une vie familiale et ses questionnements. Tous ces sujets peuvent y être abordés, échangés, partagés.

La pluridisciplinarité des professionnels, qui sont, présents constitue une ressource supplémentaire dans l'accompagnement des familles.

## SOCIÉTÉ

### Les missions de ce nouveau lieu

- Être un lieu ressource dans le soutien à la parentalité.
- Renforcer les liens sociaux, parentaux et familiaux.
- Mettre en place des actions autour de la parentalité avec les partenaires qui se rencontrent et créent des synergies dans ce lieu.
- Identifier et recueillir les besoins des familles.
- Informer et orienter les familles.
- Favoriser la mixité sociale.



## AMÉNAGEMENT

### Les travaux

Une année fut nécessaire au lancement et au suivi des travaux, dans cet ancien lieu emblématique d'Alès qu'était le « Café des Familles ». Modernisé, rendu plus confortable et plus fonctionnel, il a été complètement revu pour accueillir au mieux les activités de la future Maison des familles.

Des espaces clairs et mieux isolés, avec l'adjonction de bureaux permettant les entretiens privés, la mise en place d'un espace numérique avec 4 ordinateurs à disposition des usagers, et la modularité de la grande pièce conviviale centrale pour accueillir tour à tour, familles, groupes de paroles, enfants etc...

Le contenant de la Rue Jules Cazot reste le même, identifié par les Alésiens comme un lieu de rencontres et de soutien, le contenu par contre change et prend des visages multiples avec l'association de tous les nouveaux partenaires qui co-crèleront le projet de la Maison des Familles d'Alès.

L'ouverture étant prévue pour mi **mars 2022**, vous retrouverez **très prochainement** à la Maison des Familles:

- ↪ Des permanences de partenaires qui portent des actions diversifiées à destination des familles.
- ↪ Des activités Parents-Enfants pour les 0-3 ans.
- ↪ Une offre de services préétablis, mais évolutifs en fonction des synergies et des rencontres partenariales créées.

## TÉMOIGNAGES

### Un groupe au service de l'apprentissage de tous et de chacun

Une action, des ateliers : l'Atelier Sociolinguistique et les Ateliers Citoyenneté.

Au centre : l'apprentissage de la langue, outil de communication au service du soutien de la vie quotidienne des personnes, de l'étayage des projets socioprofessionnels, de l'interaction dans l'environnement.

Une action dont les objectifs sont l'autonomie et le pouvoir d'agir dans l'environnement, le bien-être pour soi et la capacité d'être en lien avec les autres.

#### Témoignages et autoévaluation de parcours (2019-2021) par des participants sur quelques objectifs relatifs à l'action

##### • Mobiliser et redynamiser les parcours des participants :

*En 2019, « En France depuis 17 ans, femme isolée, mère de 3 enfants et sans scolarité initiale, non francophone, j'étais très éloignée de l'autonomie dans la gestion des questions sociales d'une vie ordinaire et l'emploi était pour moi une expérience réservée aux autres, ceux qui savent » le parcours a été long. Parfois ponctué de découragements pour acquérir une expression en français et une petite autonomie en lecture mais cela a suffi pour que je surmonte la peur et j'ai pu vivre pour la première fois de ma vie la joie d'un travail qui est considéré par certains « précaire » mais pour moi, ces contrats saisonniers dans la cueillette d'abricots suivis par un autre dans le ramassage de châtaignes ont été une émotion, celle d'avoir partagé la solidarité et la convivialité dans le travail malgré la pénibilité et celle du bonheur procuré par un pouvoir d'achat ponctuel celui de l'argent fruit d'un effort physique partagé avec les autres ! »*

*En 2021, j'ai constitué un réseau de solidarité pour accéder régulièrement à ces contrats saisonniers : agriculteurs, voisins pour le covoiturage pour remédier aux freins*

*de mobilité, interlocuteurs associatifs pour comprendre les exigences des déclarations d'activité auprès de la CAF pour éviter le remboursement de trop-perçus et cumul avec le RSA (l'incompréhension et la peur de fragiliser ma situation ont été des freins majeurs dans mon accès à l'emploi) Le premier levier « s'autoriser à exprimer un projet et conjuguer les réponses ».*

##### F. BRSA Prés Saint-Jean

##### • Préparer l'accès à la formation :

*En 2019 : « Non francophone et au niveau A1.1 en 2017, je viens d'obtenir le niveau A2 grâce à ma passion et un travail acharné pour entrer en communication avec l'entourage administratif. L'obtention de la protection de la France a été suivie de l'accompagnement par le service social dans le cadre du RSA et l'accès au projet professionnel renforcé dont l'origine a été pour moi la sécurité linguistique au sein de l'AIA qui a rendu possible des formations linguistiques validées par une certification officielle. Ce niveau linguistique est une exigence pour entrer en formation qualifiante.*

*En 2021, j'ai accédé à un chantier d'insertion « Atouts Faire » qui a été renouvelé, j'ai obtenu le permis. Je prépare le niveau B1 requis pour l'acquisition de la nationalité française et l'accès à un emploi stable. Dans les instances et espaces de rencontres institutionnelles, je suis Référente et représentante des BRSA et habitants QPV avec un récit en français ! autour des étapes du parcours qui mènent du très éloignée de l'emploi et de l'autonomie jusqu'à cette sécurité linguistique qui autorise une pluralité de possibles*

##### L. BRSA Prés Saint-Jean

### Ateliers sociolinguistiques et Atelier Citoyenneté

**64** personnes accompagnées dont **59** Habitants de quartiers prioritaires, **33** Bénéficiaires du RSA.

**16** sorties en emploi, formation ou abandon

**21** nationalités.

- **Remédier aux inégalités face au numérique :**

**En 2019**, « Je me sentais loin du numérique jusqu'au jour où beaucoup de démarches se sont dématérialisées, la gestion du quotidien « administratif » est impossible sans Internet. On me demande mon adresse mail partout, j'avais l'habitude de donner l'adresse postale ! Scolarisée en France, je pensais avoir tous les savoirs de base mais l'exclusion a ce nouveau visage : ne pas savoir utiliser les outils d'accès numérique aux espaces CPAM, CAF, Impôts, pôle emploi, suivi scolaire, factures, chèque énergie...

**En 2021**, nous sommes plusieurs à avoir constitué un socle de pratiques numériques avec un recours partiel aux aides quand les démarches sont complexes et soumises aux mutations dues à la crise sanitaire car souvent quand on appelle pour un renseignement, on nous invite à consulter un site internet ou un espace perso!.

**J. BRSA Prés Saint-Jean**

- **Accroître la mobilité :**

**En 2019** « Nous sommes habitants d'un quartier prioritaire de la ville et à proximité du Centre-ville mais on vivait un isolement en n'effectuant que les déplacements de survie quotidien. Le projet de mobilité, nous l'avons partagé en groupe au sein de l'AIA par les bons plans échangés, les tarifs solidaires SNCF, la demande de la carte Solidario, l'utilisation du réseau de transport du département pour se rendre à Nîmes à la préfecture, à l'hôpital, aux marchés et à certaines manifestations culturelles et surtout apprendre à réserver des billets en ligne ». **En 2021**, nous partageons des stratégies d'adaptation aux freins à la mobilité et nous mettons en pratique un accès solidaire aux offres du réseau Ales'y comme la carte 10 tickets achetés 1 ticket offert (envoi de SMS groupés)

**Un groupe d'habitants**



- **Accompagner les problèmes de santé liés aux projets socioprofessionnels :**

**En 2019**, « Les mots de la santé étaient complexes et le suivi de mon diabète impossible sans aide extérieure d'un francophone et mes attentes ont trouvé une réponse quand on m'a donné les outils pour gérer la prise des RDV, comprendre les spécialités médicales, décrire mes douleurs, connaître mes droits en santé, participer à des forums de prévention, bénéficier d'un accompagnement pour comprendre le lexique du bilan de santé »

**En 2021**, je me rends à tous les RDV seule, je communique avec les nombreux professionnels de santé et je participe aux ateliers Alimentation/Santé/Précarité

**H.BRSA Prés Saint-Jean**

- **Permettre des apprentissages linguistiques (français langue étrangère) et/ou de remise à niveau des savoirs de base pour les publics qui ne peuvent pas accéder aux dispositifs de droit commun**

**En 2019**, « Je refusais les formations du droit commun. Elles ne sont pas toujours accessibles car ces dispositifs exigent la maîtrise des savoirs de base, n'intègrent pas la prise en compte des freins singuliers et l'outil de médiation.

**En 2021**, je suis entrée en formation Greta.

**H.BRSA St Christol**

- **Mobiliser sur le projet professionnel**

**En 2019**, « Le projet professionnel n'a pas toujours le déroulement linéaire par étapes définies non, pour moi c'est un parcours complexe, c'est l'immersion dans des espaces d'interconnaissance qui m'ont autorisée à avoir l'objectif d'y accéder, j'étais non demandeur d'emploi francophone niveau A2, mes besoins se situaient dans la connaissance de la complexité de l'accompagnement. Cette expérience au sein de l'AIA m'a doté de cette langue de la société qui permet d'interagir et de mener un projet. **En 2021**, j'ai accédé à un CDI au Sushi Market.

**P. BRSA Prés Saint-Jean**

## SOCIÉTÉ

### Le tiers-lieu solidaire « Les Ricochets »



Fondation

L'Appel à projet de la **Fondation Orange** « Tiers Lieu solidaire » a suscité notre attention en 2021 alors que nous avions dans l'idée la requalification de notre lieu Ressources en « Tiers lieu ». Car, en effet, qu'est-ce donc un Tiers lieu sinon un lieu ressources pour tous et pour chacun ? Et de Solidaire, il ne fait pas de doute que les Ricochets le sont.

Nous avons donc sollicité et obtenu cette reconnaissance assortie d'une aide financière grâce au soutien de Mme Meslin St Jean, en septembre 2021. Une enveloppe de 20 000€ nous a été attribuée par la **Fondation Orange** et a permis l'achat de matériel informatique pour démarrer le projet de Tiers-lieu numérique solidaire.

Le Tiers-lieu « les Ricochets de la Clède » a ainsi vu le jour et souhaite s'inscrire dans la lutte contre la fragilité numérique au sein de la ville d'Anduze et de son territoire ; ceci afin de permettre au plus grand nombre, et notamment les jeunes en situation précaire, les femmes et les personnes en situation de handicap, de sortir de l'isolement, accentué par la crise.

Mais également dans le prolongement de nos activités France services et Relais emploi de faciliter l'accès aux droits en se formant ou en ayant accès aux matériels informatiques, aux informations et aux compétences qui sont incontournables, aujourd'hui, pour gérer son quotidien et celui de ses enfants.

Ainsi, par le biais d'un espace numérique, sous la bienveillance d'une conseillère

numérique qui a été recrutée dans la foulée de la création du Tiers Lieu en septembre 2021, une offre complète a été développée :

↪ **Des sessions individuelles** pour les usagers les plus éloignés de l'outil et pour lesquels un accompagnement personnalisé permet d'éviter les ruptures de droits ;

↪ **Des ateliers thématiques hebdomadaires gratuits** pour répondre au plus grand nombre (gérer sa boîte mail, se former aux applications essentielles, utiliser son smartphone, gérer son budget, accompagner ses enfants grâce à Pronote/ Parcours Sup...)

↪ **En partenariat avec les FRANCAS**, nous sommes structure relais de l'opération continuité éducative, grâce à laquelle des enfants sont dotés de tablettes pour l'année scolaire et notre conseillère les accompagne dans leur utilisation par le biais de la création d'un journal.

↪ La **Maison France Services** accompagne les personnes pour l'accès aux droits via le numérique

↪ **A destination des jeunes** en partenariat avec la Mission Locale et l'association Avenir Jeunesse...

↪ **Un espace « libre-service »** permet à tout un chacun de se connecter, de prendre rdv en visio, d'imprimer ou de scanner des documents.

## ÉVÈNEMENT

### La restructuration du service emploi

Les actions emploi des Ricochets (Relais Emploi et Accompagnement renforcé HORIZON) ont été repensées en « **Service emploi** » regroupant l'ensemble des deux actions.

Nous souhaitons renforcer l'aspect emploi du service en nous appuyant sur la **méthode de médiation active** en lien avec la **Ressourcerie**.

L'objectif de cette dernière est de permettre au public d'être en situation d'emploi plus

rapidement en les mettant en relation avec les entreprises à travers notamment des immersions professionnelles.

**Le décroisement des actions et services** permet d'apporter une complémentarité de prises en charge pour les publics et offre une plus large palette de dispositifs.



## VIE QUOTIDIENNE

### La cohérence des actions autour de l'enfance et la parentalité

Les Ricochets ont pris part **aux réunions du réseau REAAP**. Il s'agit de temps important, pour aider à la prise de recul et au questionnement de nos pratiques. Ces moments permettent également l'interconnaissance, le partage et l'entretien du réseau. Initialement, notre projet REAAP est basé sur le constat que les structures d'accueil pour les parents et les enfants de 6 à 12 ans sont manquantes sur le territoire d'Anduze. Cependant, au cours de l'année 2021, le lieu d'Accueil Enfant Parents LAEP d'Anduze a répondu à l'appel à projet Maison des Familles et obtenu la labélisation MDF.

Pour la fin d'année 2021, nous avons mené des actions communes avec la Maison des Familles, notamment la journée de prévention du harcèlement. Afin de maintenir une cohérence des actions autour de l'enfance et de la parentalité sur le territoire, nous **arrêtons l'action REAAP**. Toutefois, après concertation avec les acteurs, nous conservons le **Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité** ainsi que les permanences de l'association Apprend'tissage. Dans le cadre de la venue de la conseillère numérique, nous agissons également sur le numérique auprès des enfants et des familles.

## FAIS DIVERS

### Apprendre autrement avec le Réseau d'Echanges !

La démarche du Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoirs qui a vu le jour au sein de l'association il y a presque 10 ans maintenant, s'appuie originellement sur des **principes pédagogiques inhabituels**, enracinés dans les pratiques de l'Éducation populaire. La relation enseignant-enseignant est revisitée, le rapport au savoir interrogé.

La « transmission de savoir » directe, d'individu à individu, a longtemps été quasiment la seule façon d'apprendre. Petit à petit, des relations plus paritaires se sont développées, en rapport avec l'évolution générale de la société.

Le Mouvement des RERS, dans ses statuts fondateurs, s'inscrit dans cette lignée. Mais il va plus loin, puisqu'il introduit **la règle de la réciprocité**. L'organisation en réseau, d'autre part, propose une forme de **coopération sociale** rompant avec les modes d'organisation traditionnels. Pas de hiérarchie entre les membres des réseaux, mais des liens « horizontaux ». C'est aussi tout naturellement que nous nous sommes

intéressés en 2016 au dispositif CLAS car il permet aussi aux enfants **d'apprendre différemment**.

Ce dispositif s'appuie sur des temps de détente, de discussion et des activités supports mobilisant **la pédagogie de détour** (aide méthodologique au travail personnel, activités ludiques, artistiques, et pour les Ricochets de la Clède des ateliers scientifiques, qui permettent de renforcer le plaisir de l'enfant dans son rapport à l'apprentissage.

Enfin, dans le cadre du service emploi, nous favorisons également **l'apprentissage entre pairs**. Nous partons de la décision du demandeur d'emploi, de son projet professionnel, de son envie d'aller en entreprise. Cela suppose par ailleurs, de viser des relations avec les entreprises qui seront organisées, accompagnées en accord avec la personne et l'employeur.

Cet apprentissage entre pairs crée du lien social, permet de développer la bienveillance, mais surtout la motivation, et l'efficacité.

#### La Maison France Service

2253 demandes

230 rendez-vous permanenciers

15 permanenciers

#### L'espace emploi

461 personnes reçues

44 personnes en accompagnement

53 ateliers collectifs

#### Le Réseau d'échange et de Savoirs

14 échanges hebdomadaires et collectifs

54 personnes inscrites

#### Les ateliers parents/enfants

12 personnes, 7 familles

23 ateliers (13 en présentiels, 10 en distanciels)

#### Les ateliers scientifiques (CLAS)

15 enfants,

68 ateliers (36 en primaires, 32 au collège)

1 bénévole régulier

#### Le numérique

32 personnes reçues

CCP1 « Responsable d'Espace de Médiation Numérique »

## TÉMOIGNAGES

---

### **Le renouveau du comité de la vie sociale « Service Hébergement Montbounoux »**

Ce n'est pas qu'il renaît, mais après une longue période de sommeil, le CVS du service hébergement Montbounoux sort de son mutisme et reprend ses activités.

Quelle joie de se retrouver et de faire revivre ce lieu de rencontres, de partage, de réflexion, et d'enrichissement mutuel.

Comme il a aussi pour but de discuter des problématiques liées à nous tous, usagers de La Clède, d'origines diverses, il nous incombe de démontrer, si besoin en est, que cette structure est essentielle et utile.

Etant aussi une boîte à idées et un lieu de propositions, des projets d'activités furent à tout va.

Il incombe que les usagers forment un noyau solide afin de perpétuer cette structure,

afin qu'elle ne soit pas uniquement une caisse de résonance.

Le plus important n'est pas le lien du sang. C'est ce que ressentent les gens.

C'est aussi cela qui définit Le « VIVRE ENSEMBLE ».

Mariotte MASSOMA

## TÉMOIGNAGES

---

### **La causerie dans l'univers**

Après notre déménagement à la fin Mars 2021 à la Rive Droite du Gardon, les débuts ont été assez difficiles, nonobstant la crise sanitaire.

Cela n'a pas découragé l'équipe de bénévoles et de salariées.

Pour schématiser, chaque action, entreprise au sein du Centre Social Les Bancs Publics, est comme une molécule, et toutes ces molécules s'agglomèrent pour former un atome, et des atomes, il y en a plein dans l'Univers.

Dans une ambiance conviviale et parfois décalée, comme le Style du Centre Social, venez converser avec une équipe chaleureuse et qui saura conserver, de tous ses participants et participantes, des souvenirs merveilleux.

Nos mots d'ordre sont, entre autres, Accueil, Bienveillance, Partage, Patience, Solidarité.

Le succès a mille paternités, et n'oublions pas ceux et celles qui y ont contribué, et également toutes les personnes qui œuvrent toujours et encore pour la pérennité de cet Atelier.

Comme dirait un écrivain qui est un de mes favoris, « des milliers de brins d'herbe dans le vent, peuvent former une meule de foin ».

C'est cela l'Atelier « UNE CAUSERIE » au Centre Social.

Mariotte MASSOMA

## SOLIDARITÉ

### Pourquoi le bénévolat ?

Depuis septembre 2018, le groupe bénévolat rencontre les différents bénévoles qui s'impliquent au sein des différents services, ainsi que toutes les nouvelles demandes de bénévolat. Les équipes accueillent et agissent en complémentarité avec les bénévoles en organisant les actions de terrain avec eux. A ce jour, 20 bénévoles œuvrent dans les différents services de l'association, en fonction des besoins et portent des actions différenciées en fonction du besoin du service.

La gestion du bénévolat est un élément de la gestion RH de l'association. C'est une tâche importante pour l'association au regard de la transmission de ses valeurs.

Le rôle de bénévole de terrain est un rôle d'acteur citoyen (présence et écoute d'une autre forme) qui se construit dans l'échange et la réciprocité entre les bénévoles, les usagers et les professionnels.

Être en relation bénévoles/ usagers permet à l'usager : de favoriser son bien-être au quotidien, et de se maintenir dans une communauté de citoyens. L'Association, en lien avec son projet associatif, se donne comme objectif de maintenir des liens entre usagers et personnes non professionnelles.

De même, la complémentarité entre salariés et bénévoles doit faire partie d'une réflexion globale tant du côté des salariés que des bénévoles. Il faut afficher le sens de cet engagement auprès des salariés.

Pour vivifier la vie associative et lui

faire retrouver ou maintenir sa dimension d'expression de vie citoyenne (en conciliant intérêts collectifs et intérêts individuels), il faut développer le bénévolat de terrain qui relie l'action associative à la vie sociale dans le cadre de la pratique de l'association.

*Pourquoi le bénévolat ? : Chacun y répond de sa place et à sa façon : passion, reconnaissance, engagement, réalisation de soi, épanouissement, valorisation/développement de ses compétences et d'aptitudes cachées, valorisation personnelle, sentiment d'appartenance..*

Dans l'objectif de soutenir, accompagner et favoriser l'engagement des bénévoles au sein de l'association, l'association a mis en place une action de formation en direction des bénévoles le vendredi 8 octobre, avec l'ACEGAA. 10 bénévoles, engagés sur les différents services de l'Association, ont participé à cette journée de formation qui leur a permis :

- D'appréhender l'ensemble de l'association et de s'en approprier les missions,
- De mettre à jour leurs propres motivations et le sens par rapport à leur engagement bénévole,
- De mettre à jour les attentes qui seraient les leurs,
- De questionner les aspects organisationnels et de participation possible quant à l'organisation : de temps de rencontres, d'événements et les temps de partage avec les salariés dans l'exercice commun des missions.

## TÉMOIGNAGES

### Un service multitâche

Le service entretien est composé de 5 agents d'entretien ainsi que d'un Responsable de service qui interviennent dans les appartements, et chambres mis à dispositions aux personnes que nous accueillons dans les différents services de l'association, ainsi que dans les locaux et les bureaux qui les accueillent.

En lien rapproché avec tous les services de l'association, les interventions menées sont multi-tâches : *manutention (aménagement, déménagement), entretien des espaces verts, travaux de maintenance, dépannages...*

L'intervention des agents d'entretien est primordiale. Elle garantit la qualité de l'accueil pour les familles que nous accueillons.

**309 sites** (appartements, bureaux, magasin, stocks, ateliers...)

**162 compteurs électriques**

**84 compteurs de gaz**

**3471 interventions**

**37 interventions en espace vert (sur 14 sites)**

**1431 dépannages** (plomberie, électricité serrurerie...)

**1003 aménagements ou renouvellement de mobiliers sur 258 logements** répartis entre Anduze, Alès et Nîmes

## ACTUALITÉ

### Un regard sur les fonctions supports

L'année 2021 a encore incité nos services administratif/comptabilité/projet à s'adapter aux conséquences de la crise sanitaire qui dure : 3ème confinement d'un mois, tensions avec la mise en place du pass sanitaire, absences importantes liées à la covid-19, fatigue des équipes, continuité du télétravail, mais aussi à la restructuration du service administratif.

Toutefois, notre professionnalisme et esprit de solidarité nous a permis de mener à bien nos missions d'accueil, de secrétariat, de gestion locative, de gestion des ressources humaines, de comptabilité, de communication et de réalisation de projets pour les services de l'association.

En effet pour le bon fonctionnement de tous les services et établissements de l'association, nos services transversaux réalisent différentes fonctions.

#### Le service administratif:

Les missions qui nous incombent au quotidien sont l'accueil téléphonique et physique du public, gestion du courrier et des mails, suivi des candidatures, enregistrement des conventions, organisation des Conseils d'Administration et des Assemblées Générales, gestion locative de tous les parcs d'appartements de l'association (baux, des compteurs d'eau et d'électricité, avis de paiement pour les participations d'hébergement), tenue des caisses, gestion des tickets-services, gestion du parc automobile, gestion des contrats d'assurances, pointage des bons de livraison, traitement des factures et règlements fournisseurs dans les délais, prise en charge des notes de frais, suivi des

demandes de formation à l'OPCO Santé, élaboration des budgets et comptes administratifs pour chaque service et établissement, gestion de la trésorerie, préparation des comptes pour les experts-comptables et commissaires aux comptes, réalisation des demandes de subvention, gestion des salariés et des contrats de travail, suivi des congés et des absences maladie, suivi des IJ CPAM et Prévoyance, traitement des salaires, suivi de la Médecine du travail, veille juridique sur les mesures sanitaires.

#### Le service projet:

Les appels à projets/appels à manifestation d'intérêt prennent une place de plus en plus importante dans le financement des associations. Y répondre constitue un réel enjeu pour nos structures, essentiel pour le maintien, la mise en œuvre, et le développement de nos missions.

Le service projet réalise une veille et met en œuvre les moyens nécessaires pour répondre aux différents AAP/AMI. Les étapes entre le lancement de l'AAP, et son dépôt se réalisent dans une temporalité courte, et chronophage : *évaluation des besoins avec les équipes, détermination des objectifs et des moyens, lien avec les partenaires, élaboration du budget prévisionnel, rédaction dans le respect du cahier des charges, collecte des pièces annexes, et saisie, de plus en plus dématérialisée, dans les temps impartis.*

Les qualités qui nous donnent cette force d'avancer sont l'engagement, le partage, l'adaptation permanente, l'esprit associatif pour défendre notre valeur commune « Ensemble pour plus de solidarité ».

#### Service accueil, administratif et comptable

Environ 120 passages par l'accueil par semaine

80 appels par jour

35 emails envoyés et 25 emails réceptionnés par jour

258 logements

2664 quittances par an

80 avis de paiements locatifs/mois et la gestion des encaissements (espèces, chèques, virements)

Gestion de 16 caisses/mois (dont 2 hebdomadaires)

40 véhicules dans le parc automobiles

33 sinistres (assurances habitation/responsabilité civile/matériels/auto)

236 salariés

221 contrats de travail (avec avenants)

1932 fiches congés

1932 bulletins de salaire

4648 factures à enregistrer

233 contrats gaz/électricité et 124 contrats d'eau

105 soldes de tout compte

125 000 lignes comptables

#### Service projet

Plus de 94 conventions, arrêtés, et avenants

21 appels à projets/appels à manifestation d'intérêt déposés;

En moyenne entre 15 jours et 1 mois pour répondre à un AAP/AMI

44 dossiers de subventions récurrentes ou ponctuelles

## SANTÉ

### Le dépistage

Début 2021, l'ARS du Gard a missionné la Protection Civile du Gard pour déployer le dépistage COVID sur le département. L'association la Clède s'est inscrite dans ce déploiement. La première intervention a eu lieu le 1<sup>er</sup> mars au siège de l'association à destination des équipes et des personnes accueillies dans le cadre des services « asile ».

Nous avons organisé les lieux pour accueillir une équipe de 8 personnes avec une porte d'entrée et une de sortie pour éviter les croisements, mis à disposition un ordinateur connecté pour les transmissions à la CPAM. Après le passage du test, la réponse était donnée dans le 1/4h. En cas de résultat positif, ils ont pris en charge la personne, se sont occupés du signalement à la CPAM puis de la procédure « contact-tracing » (risque cas contact ou non pour

l'entourage de la personne).

Suite aux premières journées de dépistage, la protection civile a adapté son organisation. En lien avec elle et l'ARS, nous avons mis en place un planning d'intervention sur différents lieux de l'association. Ainsi, 5 interventions supplémentaires ont eu lieu sur des matinées les 9 mars, 16 mars, 25 mars, 30 mars et 8 avril. Chacune des interventions a, bien entendu, nécessité du temps d'organisation, d'information, de communication...

En parallèle de ces actions, toute l'année, les équipes ont accompagné les personnes à faire des tests régulièrement en laboratoire ou dans des pharmacies.

### La vaccination

L'association La Clède s'est fortement engagée dans la mise en œuvre de la vaccination pour les personnes qu'elle accueille et accompagne, ainsi que pour les salariés. Son action s'est appuyée sur un partenariat solide et historique avec le centre de vaccination. Ainsi, au cours de l'année 2021 :

- Les salariés des établissements médico-sociaux ont eu accès au centre de vaccination dès le mois de mars, puis, l'ensemble des équipes.
- Afin d'inscrire les personnes dans le droit commun, les équipes de l'association ont facilité l'accès aux rendez-vous vaccinaux et accompagné, si besoin, les personnes au centre de vaccination Covid de la Prairie.
- Nous avons organisé, avec le CDV, 9 séances de vaccination COVID au sein de l'association qui ont permis à 130 personnes d'être vaccinées : 11 et 18 juin - 22 juillet - 19 août - 03, 09 et 24 septembre- et le 03 novembre.

Les équipes ont relayé les informations au fur et à mesure de l'évolution des vaccins (AstraZeneca, Janssen) et des publics concernés (catégories d'âge, pathologies...).

Il nous est apparu rapidement la nécessité que les personnes puissent avoir une information plus ciblée, en lien avec leur situation de santé et leurs inquiétudes, afin de lever les freins à la vaccination. Il n'y a pas de personnel médical et paramédical dans les établissements et services du secteur AHI et s'ajoute à cela la difficulté sur le bassin alésien de trouver un médecin traitant, alors que le lien avec celui-ci était primordial dans cette actualité. Ainsi, une séance animée par le centre de vaccination a eu lieu le 8 juillet afin de répondre aux questions des personnes accueillies, hébergées et aux professionnels de l'association. Ils ont aussi pris le temps d'échanger avec les personnes lors de chacune de leurs interventions.

## SANTÉ

---

### Pass vaccinal et Pass sanitaire

La loi relative à la gestion de la crise sanitaire est parue au journal officiel le 6 août 2021 pour une entrée en vigueur dès le lendemain ! Le Conseil constitutionnel a considéré que les dispositions concernant le pass sanitaire étaient conformes à la Constitution.

Nous nous sommes attelés à la mise en œuvre de l'application de la loi, non sans un nombre important de questions. Nous avons suivi les analyses de Nexem, FAS, URIOPSS... et avons cherché les informations au jour le jour.

L'instruction relative à l'obligation vaccinale et du pass sanitaire dans les établissements de santé, sociaux et médico-

sociaux a été publiée le 11 août. Nous avons fait le choix d'écrire une note d'information associative en précisant les différentes situations des services et établissements de l'association. Un registre a été ouvert pour le suivi des obligations vaccinales.

De nombreuses questions ont continué à se poser, que nous avons fait remonter aux fédérations, qui ont poursuivi les échanges avec la DGCS.



## SANTÉ

---

### Cas contact et cas Covid

Toute l'année a été marquée par des signalements cas contacts/cas covid qui nous ont amenés à revoir les plannings, adapter l'organisation des services, rappeler les gestes barrières, renforcer la désinfection des locaux... Les mois d'avril, juillet, août et décembre ont été particulièrement impactés en 2021.

Chaque situation a fait l'objet d'un suivi particulier en termes de dates, protocoles

et échéances afin de permettre l'isolement pour la mise en sécurité de chacun. Dans tous les cas, nous avons aidé les personnes à se repérer dans des procédures changeantes ou complexes.

## Premier accueil

### Le Service d'accueil de Jour des Exclus

- **L'accueil de jour** : 593 personnes reçues ; 431 hommes et 162 femmes. 9107 passages.
- **Le Service d'Accueil et d'Orientation** : 884 personnes reçues ; 597 hommes et 287 femmes.
- **L'accueil et accompagnement des jeunes en rupture sociale** : 120 jeunes reçus en entretien.
- **La domiciliation** : 822 personnes domiciliées.

### Le Service de prévention et de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales

- 202 personnes ont été reçues et accompagnées dont 49 prises en charge par l'équipe mobile.

### Les Stages de responsabilisation des auteurs de violences conjugales

- 9 stages réalisés ; 122 séances individuelles et 45 séances collectives. 65% des stages ont été validés.

## Hébergement

### Le service Hébergement Montbounoux

- **L'accueil d'urgence** : 34 ménages hébergés ; 25 hommes, 22 femmes et 31 enfants. Soit un taux d'occupation de 101,8%.
- **Les Nuits d'hôtel** : 34 adultes, 12 enfants soit 314 nuitées.
- **Les lits de stabilisation** : 17 ménages hébergés ; 9 hommes, 11 femmes et 12 enfants. Soit un taux d'occupation de 118,7%.
- **Le CHRS Montbounoux** : 22 ménages hébergés ; 18 hommes, 15 femmes et 24 enfants. Soit un taux d'occupation de 88%.
- **L'Hébergement des auteurs de violences dans le cadre de la protection des victimes** : 3 auteurs de violences ont été accueillis. Soit un taux d'occupation de 54,2%.

### Le service Hébergement FAS

- **L'accueil d'urgence femmes** : 50 femmes et 63 enfants. Soit un taux d'occupation de 108,5%.
- **Le CHRS FAS (Femmes Accueil Solidarité)** : 29 femmes et 30 enfants. Soit un taux d'occupation de 82,9%.
- **L'Aide au Logement Temporaire** : 11 femmes et 4 enfants. Soit un taux d'occupation de 61%.
- **L'accueil des femmes avec enfants de moins de 3 ans** : 11 femmes et 12 enfants. Soit un taux d'occupation de 119%.

## Le Pôle Asile et intégration des étrangers

- **Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile**: 69 ménages accueillis ; 61 hommes, 32 femmes et 62 enfants, soit un taux d'occupation de 84,9%.
- **L'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile**: 78 ménages accueillis, 73 hommes, 13 femmes et 19 enfants. Soit un taux d'occupation de 86%.
- **Les Jeunes Majeurs Etrangers** : 107 personnes accueillies; 97 hommes et 10 femmes. Soit un taux d'occupation de 85%.
- **Le Centre Provisoire d'Hébergement** : 25 ménages accueillis ; 23 hommes ; 7 femmes et 13 enfants, soit un taux d'occupation de 86%.

## Logement

### Le service logement

- **L'Accompagnement Social Lié au Logement** : 176 ménages accompagnés.
- **L'Accompagnement Vers et Dans le Logement** 52 ménages accompagnés ; 34 ménages isolés et 12 couples avec enfants, et 6 familles monoparentales
- **L'InterMédiation Locative** : 20 hommes ; 23 adultes et 9 enfants.
- **L'interMédiation Locative Jeunes** : 29 personnes
- **Le Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'énergie** : 111 diagnostics sociotechniques réalisés.

### Les Pensions de Famille

- **Les Pensions de Famille** : 39 personnes logées ; 26 hommes et 13 femmes.

## Le Logement d'Abord

- 17 personnes logées et accompagnées ; 6 hommes, 5 femmes et 6 enfants.

## Santé

### Les Lits Halte Soins Santé

- **Les Lits Halte Soins Santé** : 40 personnes accueillies, soit 36 hommes et 4 femmes. Soit un taux d'occupation de 93%.

### Les Appartements de Coordination Thérapeutique

- **Les Appartements de Coordination Thérapeutique** : 12 personnes accueillies, soit 4 hommes, et 8 femmes. Soit un taux d'occupation de 90%.
- **Les ACT hors les murs** : 13 personnes accompagnées, soit 7 hommes et 6 femmes. Soit un taux d'occupation de 91,5%.

## Emploi

### La Ressourcerie

- 90 personnes ont bénéficié d'un Contrat de travail (CDDI), soit 55 hommes et 35 femmes. 12094 passages dans le magasin. 111, 664 tonnes ont été collectées.

### L'espace Emploi Anduze

- 461 personnes reçues ; 181 hommes et 280 femmes.

## Citoyenneté

### Les ateliers sociolinguistiques et Citoyenneté

- 64 personnes y ont participé, 17 hommes et 47 femmes. 21 nationalités différentes.

### Le centre social « Les Bancs Publics »

- 201 familles accueillies, soit 436 personnes ; 239 femmes, 101 hommes et 98 enfants. Soit 3788 passages.

### La Maison France Service

- 2253 demandes recensées.

### L'Espace de Vie Sociale

- **Le réseau d'échanges et de savoirs** : 54 personnes inscrites.
- **L'action de soutien à la parentalité (REAAP)** : 12 personnes reçues ; 1 homme, 4 femmes et 7 enfants.
- **Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité**: 15 enfants accompagnés.

**En 2021, ce sont environ 3800 personnes qui ont été reçues et accompagnées régulièrement par les différents services de l'Association La Clède dont 980 ont été hébergées.**



**Association La Clède ,  
8 – 10 Avenue Marcel CACHIN – 30100 ALES.  
Tél. 04.66.86.52.67 – Fax 04.66.78.60.38  
Internet : [www.laclede.fr](http://www.laclede.fr) -  
E-mail : [laclede@laclede.fr](mailto:laclede@laclede.fr)  
Association loi 1901 N° 539 A3**